

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3

4 janvier 2007

SOMMAIRE

Agence AAZ S.A., Luxembourg	140	Hexamedia, S.à r.l., Windhof	139
Agence AAZ S.A., Luxembourg	140	Hymmo S.A., Windhof	139
Al Badr B. Holding S.A., Luxembourg	140	(The) Jupiter Global Fund, Sicav, Luxembourg ..	142
Alchimidis, S.à r.l., Luxembourg	124	Lux-Portfolio Sicav, Luxembourg	138
Boulangerie Pâtisserie Klatzkapp, S.à r.l., Nieder- corn	141	Mondial Telecom S.A., Luxembourg	139
Bureau d'Expertises Automobiles Luxembourg- geois S.A., Steinfort	141	Monterey Holdings I, S.à r.l., Luxembourg	141
Business Concept & Solutions S.A., Schengen ...	140	Muse Holdings, S.à r.l., Luxembourg	125
Business Concept & Solutions S.A., Schengen ...	137	Oakwood Financial Investments S.C.A., Luxem- bourg	98
Café Pipa, S.à r.l., Differdange	138	Pasiphae, S.à r.l., Luxembourg	140
Car-Project, S.à r.l., Rollingen-Mersch	136	Remapa Holding S.A., Luxembourg	144
Comgest Europe, Sicav, Luxembourg	135	Ring Immobilien A.G., Luxembourg	141
Construction Markets Holding S.A., Luxembourg	143	S 3 I S.A. (International Industrial Investment), Luxembourg	136
Construction Markets Holding S.A., Luxembourg	141	Segma S.A., Garnich	139
(The) Cox & Kings Overseas Fund, Sicav, Luxem- bourg	141	SGI Consulting S.A., Junglinster	139
DeA Participations S.A., Luxembourg	143	SGI Consulting S.A., Junglinster	97
Delemonthes Luxembourg S.A., Ehlange-sur-Mess	124	So.Co.Par S.A., Luxembourg	124
Helvetia Patria Fund, Sicav, Hesperange	136	Tiscali Finance S.A., Luxembourg	142
	142	Vista Finance S.A., Luxembourg	144

SGI CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6142 Junglinster, 6, rue Rham.

R. C. Luxembourg B 55.943.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2006, réf. LSO-BW07857, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 13 décembre 2006.

L. Nilles
Président

(135703.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2006.

OAKWOOD FINANCIAL INVESTMENTS S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 122.047.

—
STATUTES

In the year two thousand and six, on the sixteenth day of November.

Before the undersigned André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

- 1) Michael Charles Culhane, born on October 19, 1968, in Leicester, United Kingdom, residing at 139 Oakwood Court, London W14 8JS, United Kingdom,
duly represented by Mr Lionel Spizzichino, LL.M., residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given in London on November 14, 2006;
- 2) OAKWOOD FINANCIAL MANAGEMENT S.A., a société anonyme, with registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, not yet recorded with the Luxembourg trade and companies' register,
duly represented by Mr Lionel Spizzichino, LL.M., residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given in London and Luxembourg on November 15, 2006;
- 3) Jason Miller, born on January 14, 1969, in Ohio, United States, residing at 40 Tonsley Road, Wandsorth, London SW18 1BG, United Kingdom,
duly represented by Mr Lionel Spizzichino, LL.M., residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given in London November 15, 2006;
- 4) Roger Lansdowne, born on September 1, 1962, in Bristol, United Kingdom, residing at The Duck House, Scantleberry Close, Downend, Bristol BS16 6DQ, United Kingdom,
duly represented by Mr Lionel Spizzichino, LL.M., residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given in London on November 14, 2006;
- 5) Laurence Morey, born on June 7, 1974, in South Africa, residing at 17 Burlington Avenue Kew Gardens, London TW9 4DF, United Kingdom,
duly represented by Mr Lionel Spizzichino, LL.M., residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given in London on November 14, 2006;
- 6) Richard Klemmer, born on November 1, 1960, in Michigan, United States, residing at Burchetts Place, Burchetts Green Road, Burchetts Green, Maidenhead Berkshire SL6 6QZ, United Kingdom,
duly represented by Mr Lionel Spizzichino, LL.M., residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given in London on November 14, 2006,

The proxies, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing parties, acting in their hereabove stated capacities, have drawn up the following articles of association of a société en commandite par actions, which they declare organised among themselves as follows:

Definitions

For the purpose of these Articles:

«Affiliate» shall mean, with respect to any Person, another Person Controlled directly or indirectly by such first Person, Controlling directly or indirectly such first Person or directly or indirectly under the same Control as such first Person, and «Affiliated» shall have a meaning correlative to the foregoing.

«Articles» means the articles of association of the Company as amended from time to time.

«Bad Leaver» shall mean a Manager who has become a Leaver where:

(a) the LLP has determined that such Leaver has committed an act (or omission):

(i) of gross misconduct;

(ii) of wilful malfeasance;

(iii) of material dishonesty; or

(iv) which brings the name or reputation of the Group into material disrepute; or

(b) such Leaver has committed a criminal offence, in respect of which the potential sanction is a custodial sentence of at least 12 months.

«Call Trigger Date» shall mean the date on which an Executive becomes a Leaver.

«Call Option» has the meaning provided in Article 6.23(a)(ii).

«Call Option Exercise Notice» has the meaning provided in Article 6.23(e).

«Call Option Exercise Period» has the meaning provided in Article 6.23(e).

«Call Option Purchase Price» means, with respect to each exercise of the Call Option, the price to be paid for the Relevant Unvested Securities pursuant to Article 6.23(d).

«Calling Person» means the EBT, the Company or any of the Subsidiaries, and any other Person granted a right to participate in the Call Option by the Manager in accordance with any written agreement entered into among the shareholders, in relation to the purchase of Relevant Unvested Securities pursuant to the Call Option.

«Class A Amount» means that amount being equal to 25% of the total yield which has accrued on all of the outstanding Series 1 PECs at such time.

«Class A Ordinary Shares» shall mean the Class A Ordinary Shares of 1.25 par value each in the capital of the Company.

«Class B Ordinary Shares» shall mean the Class B Ordinary Shares of 1.25 par value each in the capital of the Company.

«Class A Shareholders» means the holders of Class A Ordinary Shares from time to time.

«Class B Shareholders» means the holders of Class B Ordinary Shares from time to time.

«Company» has the meaning provided in Article 1.

«Control» shall mean with respect to a Person (other than an individual): (a) direct or indirect ownership of more than 50% of the voting securities of such Person; (b) the right to appoint, or cause the appointment of, more than 50% of the members of the board of directors (or similar governing body) of such Person; or (c) the right to manage, or direct the management of, on a discretionary basis the assets of such Person, and, for the avoidance of doubt, a general partner is deemed to Control a limited partnership and, solely for the purposes of this Agreement, a fund advised or managed directly or indirectly by a Person shall also be deemed to be Controlled by such Person (and the terms «Controlling» and «Controlled» shall have meanings correlative to the foregoing).

«Distribution» means any distribution of the profits of the Company from time to time, whether by dividend, interim dividend, redemption, bonus issue, issuance in kind or otherwise.

«Date of Issuance» with respect to any Security, the date on which such Security was issued by the Company.

«EBT» means the employee benefit trust established by the Company for the benefit of the Executives and certain employees of THE OAKWOOD GROUP LLP from time to time.

«Executive» means (i) any of Michael Culhane, Laurence Morey, Richard Klemmer, Jason Miller or Roger Landsdowne, (ii) any Person who becomes a member of the LLP, and (iii) any successors or Permitted Transferees of any of them.

«Executive Securities» means, with respect to an Executive, the Class A Ordinary Shares directly or indirectly subscribed, purchased, or held by such Executive.

«Fair Market Value» means, except as provided otherwise in a written agreement which may be entered into among the Securityholders and the Company, the valuation of the net assets of the Company as determined by an independent party.

«Family Group» means, with respect to any Executive, such Executive's parents (whether natural or by adoption), spouse (for so long as such Person remains a spouse of that Executive), the personal representatives of a deceased Executive and heir or beneficiary of such Executive.

«IPO» shall mean any initial public offering for the entire share capital of the Company or any public company vehicle formed for the purpose of such initial public offering.

«IRC» shall mean the United States Internal Revenue Code of 1986, as amended from time to time, or any similar federal statute then in effect, and a reference to a particular section thereof shall be deemed to include a reference to the comparable section, if any, of such similar federal statute.

«Leaver» shall mean an Executive who has ceased to be a member of the LLP pursuant to the constituent documents of the LLP.

«LLP» shall mean THE OAKWOOD GROUP LLP, being that limited liability partnership incorporated under the laws of England and Wales (with registered number OC303756).

«Manager» has the meaning provided in Article 8.

«Original Cost» means, with respect to any Security, the original subscription price paid to the Company by the original purchaser of such Security.

«PECs» means the preferred equity certificates issued by the Company.

«PEC Amount» means, with respect to each Series 1 PEC, the aggregate of the Original Cost and any yield thereon.

«Permitted Transferees» of a holder of shares shall mean: (a) any Affiliate of or successor entity to such holder; (b) a Family Group member of such holder; or (c) a Permitted Trust.

«Permitted Trust» of a holder of shares shall mean a trust of which that holder is a beneficiary but only for as long as such holder remains a beneficiary.

«Person» means an individual, a partnership, a corporation, a limited liability company, an association, a joint stock company, a trust, a joint venture, an unincorporated organization and a governmental entity or any department, agency or political subdivision thereof.

«Prohibiting Circumstance» or «Prohibiting Circumstances» has the meaning provided in Article 6.23(a).

«Repurchased Leaver Shares» has the meaning set forth in Article 6.23(a)(i).

«Relevant Unvested Securities» means, with respect to each Executive, the Executive Securities held by them which are not Vested Securities.

«Replacement Executive» means an Executive appointed by the board of directors of the Manager, in accordance with any written agreement which may be entered into among the shareholders and the Company, to replace a Leaver.

«Retained Executive Distributions» has the meaning set forth in Article 6.24(d).

«Sale of the Company» means a bona fide, arm's length sale to a Person who is not an Affiliate, or group of Persons who are not Affiliates, of the Company involving (i) a sale of assets pursuant to which such party or parties acquire all or substantially all of the assets of the Company and/or its Subsidiaries on a consolidated basis in one transaction or series of related transactions; (ii) any sale of all or substantially all of the Securities in one transaction or series of related transactions; or (iii) a merger or consolidation which accomplishes one of the foregoing; provided, however, that if immediately following a transaction described in (i), (ii) or (iii) above, the Shareholders of the Company (as at the time immediately prior to such event) together Control the transferee of the assets or securities or the merged or consolidated entity (as applicable), then such transaction shall not constitute a Sale of the Company.

«Securities» means any duly authorized securities of the Company including, but not limited to, the Shares and PECs.

«Securityholders» means the holders of Securities from time to time.

«Series 1 PECs» means the series 1 PECs of the Company issued and outstanding at any time.

«Shares» means the Class A Ordinary Shares and Class B Ordinary Shares issued by the Company (or any of them).

«Shareholders» means the holders of Shares from time to time.

«Subsidiary» shall mean a Person that is Controlled directly or indirectly by another Person.

«Supervisory Board» has the meaning provided in Article 11.1.

«Transfer» or «transfer» has the meaning provided in Article 7.3(d).

«Vested Securities» means, at the relevant time, with respect to an Executive, the percentage of the Class A Ordinary Shares acquired by such Executive which have vested in such Executive as set forth in the following tables:

In the case of Michael Culhane, Laurence Morey, Richard Klemmer, Jason Miller or Roger Landsdowne:

On or before:	Class A Ordinary Shares Vested (%)
31 October 2006	25%
31 October 2007	50%
31 October 2008	75%
31 October 2009	100%

In the case of any other Executive:

On or before:	Class A Ordinary Shares Vested (%)
1st Anniversary of Date of Issuance	25%
2nd Anniversary of Date of Issuance	50%
3rd Anniversary of Date of Issuance	75%
4th Anniversary of Date of Issuance	100%

provided that, (a) on the earlier of the date when (i) such Executive becomes a Leaver, and (ii) such Executive receives or gives notification of circumstances which would cause such Executive to become a Leaver, in each case falling on any date falling within one of the calendar years set out above, the percentage of Class A Ordinary Shares of such Executive which shall be Vested Securities of such Executive shall be pro rated on a monthly basis based on the number of months which have elapsed since the last «vesting date» specified above, and (b) the vested percentage of the Executive Securities of a Bad Leaver shall be 0%.

Chapter I - Name - Registered office - Duration - Object

Art. 1. Name. There is hereby established among the subscribers and all those who may become shareholders in the future, a company in the form of a société en commandite par actions under the name of OAKWOOD FINANCIAL INVESTMENTS S.C.A. (hereinafter the «Company»).

Art. 2. Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. Within the same municipality, the registered office of the Company may be transferred by resolution of the Manager. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager.

In the event that the Manager determines that extraordinary political or military events have occurred or are imminent, which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg company.

Art. 3. Duration. The Company is established for a limited term ending on 31 December 2105.

Art. 4. Purpose. The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, and any other form of investment, including the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of any such participations and the administration, voting and control of any such participations.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist any entity in which it holds a direct or indirect participation, or which forms part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial, or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

Art. 5. Shareholders Liability. The Manager is jointly and severally liable for all liabilities which cannot be paid out of the assets of the Company. The other Shareholders (for the avoidance of doubt, not including the Manager), being the holder(s) of Shares shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as Shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their contributions to the Company.

Chapter II. - Share capital, Shares

Art. 6. Corporate Capital

6.1. Subscribed Capital.

The Company has a subscribed capital of fifty four thousand sixty three euro and seventy-five cents (54,063.75) represented by fully paid up Shares, consisting of:

(a) 4,325 Class A1 Ordinary Shares with a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class A1 Ordinary Shares»);

(b) 4,325 Class A2 Ordinary Shares with a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class A2 Ordinary Shares»);

- (c) 4,325 Class A3 Ordinary Shares with a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class A3 Ordinary Shares»);
- (d) 4,325 Class A4 Ordinary Shares with a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class A4 Ordinary Shares»);
- (e) 4,325 Class A5 Ordinary Shares with a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class A5 Ordinary Shares»);
- (f) 4,325 Class A6 Ordinary Shares with a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class A6 Ordinary Shares»);
- (g) 4,325 Class A7 Ordinary Shares with a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class A7 Ordinary Shares»);
- (h) 4,325 Class A8 Ordinary Shares with a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class A8 Ordinary Shares»);
- (i) 4,325 Class A9 Ordinary Shares with a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class A9 Ordinary Shares»);
- (j) 4,325 Class A10 Ordinary Shares with a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class A10 Ordinary Shares»); and
- (k) 1 Management Ordinary Shares with a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Management Share»).

All Shares shall vote as a single class and, except as may be required by law or set forth in these Articles, the holders of any separate class of Shares shall not be entitled to vote separately as a class on any matter. No Shares of any class shall be entitled to any pre-emptive rights with respect to any Shares of the Company, except as may be required by law, or as is otherwise provided in any agreement entered into between the Company and the Shareholders.

During a period ending five (5) years after the date of publication of the Shareholders' resolution to create the authorised capital in the Luxembourg Official Gazette, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the Manager is authorised to increase once, or several times, the subscribed capital by causing the Company to issue new shares within the limits of the authorised capital. Such new shares may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the Manager may in its sole discretion determine, more specifically in respect of the subscription and payment of the new shares to be subscribed and issued, such as to determine the time of issue and the amount of the new shares to be subscribed and issued, to determine if the new shares are to be subscribed with or without an issue premium and, to determine to what extent the payment of the newly subscribed shares is acceptable either by cash or by assets other than cash. When realising the authorised capital in full or in part, the Manager is expressly authorised to limit or to waive the preferential subscription right reserved to existing Shareholders provided that any share issuance (including the terms of the same) by the Company must comply with any agreement entered into between the Securityholders and the Company. The Manager may delegate to any duly authorised director or officer of the Company or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for the new shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the Managers, the present article is, as a consequence, to be adjusted.

6.2. The Class A1 Ordinary Shares.

(a) All Class A1 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class A1 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which is allocated on an aggregate basis to such Class A1 Ordinary Shares. All Class A1 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired and no longer deemed outstanding with the effect that the issued number of Class A1 Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class A1 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

6.3. The Class A2 Ordinary Shares.

(a) All Class A2 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class A2 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which is allocated on an aggregate basis to such Class A2 Ordinary Shares. All Class A2 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired and no longer deemed outstanding with the effect that the issued number of Class A2 Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class A2 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

6.4. The Class A3 Ordinary Shares.

(a) All Class A3 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class A3 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which is allocated on an aggregate basis to such Class A3 Ordinary Shares. All Class A3 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired and no longer deemed outstanding with the effect that the issued number of Class A3 Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class A3 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

6.5. The Class A4 Ordinary Shares.

(a) All Class A4 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class A4 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which is allocated on an aggregate basis to such Class A4 Ordinary Shares. All Class A4 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the

Company shall, if the Manager so directs, be retired and no longer deemed outstanding with the effect that the issued number of Class A4 Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class A4 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

6.6. The Class A5 Ordinary Shares.

(a) All Class A5 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class A5 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which is allocated on an aggregate basis to such Class A5 Ordinary Shares. All Class A5 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired and no longer deemed outstanding with the effect that the issued number of Class A5 Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class A5 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

6.7. The Class A6 Ordinary Shares.

(a) All Class A6 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class A6 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which is allocated on an aggregate basis to such Class A6 Ordinary Shares. All Class A6 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired and no longer deemed outstanding with the effect that the issued number of Class A6 Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class A6 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

6.8. The Class A7 Ordinary Shares.

(a) All Class A7 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class A7 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which is allocated on an aggregate basis to such Class A7 Ordinary Shares. All Class A7 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired and no longer deemed outstanding with the effect that the issued number of Class A7 Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class A7 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

6.9. The Class A8 Ordinary Shares.

(a) All Class A8 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class A8 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which is allocated on an aggregate basis to such Class A8 Ordinary Shares. All Class A8 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired and no longer deemed outstanding with the effect that the issued number of Class A8 Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class A8 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

6.10. The Class A9 Ordinary Shares.

(a) All Class A9 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class A9 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which is allocated on an aggregate basis to such Class A9 Ordinary Shares. All Class A9 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired and no longer deemed outstanding with the effect that the issued number of Class A9 Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class A9 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

6.11. The Class A10 Ordinary Shares.

(a) All Class A10 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class A10 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which is allocated on an aggregate basis to such Class A10 Ordinary Shares. All Class A10 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired and no longer deemed outstanding with the effect that the issued number of Class A10 Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class A10 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

6.12. The Class B1 Ordinary Shares.

(a) All Class B1 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class B1 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which is allocated on an aggregate basis to such Class B1 Ordinary Shares. All Class B1 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired and no longer deemed outstanding with the effect that the issued number of Class B1 Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class B1 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

6.13. The Class B2 Ordinary Shares.

(a) All Class B2 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class B2 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which is allocated on an ag-

gregate basis to such Class B2 Ordinary Shares. All Class B2 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired and no longer deemed outstanding with the effect that the issued number of Class B2 Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class B2 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

6.14. The Class B3 Ordinary Shares.

(a) All Class B3 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class B3 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which is allocated on an aggregate basis to such Class B3 Ordinary Shares. All Class B3 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired and no longer deemed outstanding with the effect that the issued number of Class B3 Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class B3 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

6.15. The Class B4 Ordinary Shares.

(a) All Class B4 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class B4 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which is allocated on an aggregate basis to such Class B4 Ordinary Shares. All Class B4 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired and no longer deemed outstanding with the effect that the issued number of Class B4 Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class B4 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

6.16. The Class B5 Ordinary Shares.

(a) All Class B5 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class B5 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which is allocated on an aggregate basis to such Class B5 Ordinary Shares. All Class B5 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired and no longer deemed outstanding with the effect that the issued number of Class B5 Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class B5 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

6.17. The Class B6 Ordinary Shares.

(a) All Class B6 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class B6 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which is allocated on an aggregate basis to such Class B6 Ordinary Shares. All Class B6 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired and no longer deemed outstanding with the effect that the issued number of Class B6 Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class B6 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

6.18. The Class B7 Ordinary Shares.

(a) All Class B7 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class B7 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which is allocated on an aggregate basis to such Class B7 Ordinary Shares. All Class B7 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired and no longer deemed outstanding with the effect that the issued number of Class B7 Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class B7 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

6.19. The Class B8 Ordinary Shares.

(a) All Class B8 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class B8 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which is allocated on an aggregate basis to such Class B8 Ordinary Shares. All Class B8 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired and no longer deemed outstanding with the effect that the issued number of Class B8 Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class B8 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

6.20. The Class B9 Ordinary Shares.

(a) All Class B9 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class B9 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which is allocated on an aggregate basis to such Class B9 Ordinary Shares. All Class B9 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired and no longer deemed outstanding with the effect that the issued number of Class B9 Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class B9 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

6.21. The Class B10 Ordinary Shares.

(a) All Class B10 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class B10 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which is allocated on an aggregate basis to such Class B10 Ordinary Shares. All Class B10 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired and no longer deemed outstanding with the effect that the issued number of Class B10 Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class B10 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

6.22. Redemption.

(a) Redeemable Shares. The Shares are redeemable shares in accordance with the provision of article 49-8 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended. Redeemable shares bear the same rights to receive dividends and have the same voting rights as non-redeemable shares, if any. Subscribed and fully paid-in redeemable shares shall be redeemable upon request of the Company (i) in accordance with the provisions of article 49-8 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, and (ii) as may be provided for in a written agreement which may be entered into among the Shareholders and the Company. The redemption of the redeemable shares can only be made by using sums available for distribution in accordance with article 72-1 of the law of 10 August 1915 on commercial companies (distributable funds, inclusive of the extraordinary reserve established with the funds received by the Company as an issue premium) or the proceeds of a new issue made with the purpose of such redemption. Redeemed Shares bear no voting rights, and have no rights to receive dividends or the liquidation proceeds. Redeemed Shares may be cancelled upon request of the Manager by a positive vote of the general meeting of Shareholders held in accordance with Article 12.

(b) Special Reserve. An amount equal to the nominal value, or, in the absence thereof, the accounting par value, of all the Shares redeemed must be included in a reserve which cannot be distributed to the Shareholders except in the event of a capital reduction of the subscribed share capital; the reserve may only be used to increase the subscribed share capital by capitalisation of reserves.

(c) Redemption Price. Except as provided otherwise (i) in these Articles or (ii) by a written agreement which may be entered into among the shareholders and the Company the redemption price of the redeemable Shares shall be the nominal value of the Shares, except where such redemption relates to a default by the relevant Shareholder under the terms of any written agreement among the Company and the shareholders, in which case the price of the redeemable Shares shall be the lower of the Original Cost and Fair Market Value.

(d) Redemption Procedure. Except as otherwise provided in a written agreement which may be entered into among the shareholders of the Company at least 20 days prior to the redemption date, written notice shall be sent by registered mail or internationally recognized overnight courier to each registered Shareholder of the Shares to be redeemed, at his or her address last shown in the Shareholders' register of the Company, notifying such Shareholder of the number of Shares so to be redeemed, specifying the redemption date, the redemption price, the procedures necessary to submit the Shares to the Company for redemption and the projected date of the general meeting of Shareholders resolving on the redemption of Shares and the valuation of the redemption price, as provided for in Articles 6.22(a) and 6.22(c). Each holder of Shares to be redeemed shall surrender the certificate or certificates, if any, issued in relation to such Shares to the Company. The redemption price of such Shares shall be payable to the order of the Person whose name appears on the Share register as the owner thereof to the bank account details of which have been provided to the Company by such Shareholder before the redemption date.

6.23. Relevant Unvested Securities

(a) Relevant Unvested Securities held by a Leaver shall, to the extent legally permissible and subject to approval of the board of the Manager in accordance with any written agreement between the shareholders and the Company in force from time to time, be:

(i) Transferred to the EBT or, in the event that the EBT does not elect to purchase the Relevant Unvested Securities, repurchased by the Company («Repurchased Leaver Shares») and subsequently transferred to any Replacement Executive who may, following the departure of such Leaver, be appointed to replace that Leaver; or

(ii) transferred to any Replacement Executive who has been appointed to replace that Leaver, (such transfer or repurchase pursuant to this Article 6.23, a «Call Option»).

(b) Any Repurchased Leaver Shares held by the Company that have not been transferred to a Replacement Executive in accordance with Article 6.23(a) by the earlier to occur of (i) 31 December 2013, (ii) a Sale of the Company, or (iii) an IPO, shall at that time be transferred to the remaining Executives pro rata to their holdings of Class A Ordinary Shares.

(c) Call Option Procedure. Notwithstanding the provisions of this Article 6.23, in the event that such a purchase by the Calling Person would be restricted by law or in breach of the then-existing contractual debt obligations of the Company or any Subsidiary (each individually a «Prohibiting Circumstance», and collectively, the «Prohibiting Circumstances») then, the Relevant Unvested Securities shall be retained by the Leaver until such time as there is no longer a Prohibiting Circumstance, in which case (and at such time), the provisions of this Article 6.23 shall apply as if there had been no Prohibiting Circumstance (and the expression «Call Trigger Date» shall be interpreted accordingly to mean the date that such Prohibiting Circumstance ceases to exist). Where the Call Option would be capable of being exercised, but for the existence of a Prohibited Circumstance, the voting, economic and otherwise, any and all rights connected with the Relevant Unvested Securities, shall be suspended.

(d) Call Option Purchase Price. The purchase price (to be calculated as of the Call Trigger Date) for the Relevant Unvested Securities shall be the lesser of the Original Cost and Fair Market Value.

(e) Call Option Exercise Procedures. The Calling Person shall, subject to the provisions of Article 6.23(a), exercise the right to purchase Relevant Unvested Securities pursuant to the Call Option by delivering written notice (the «Call Option Exercise Notice») to the holder or holders of such Relevant Unvested Securities within [90] days after the Call Trigger Date (the «Call Option Exercise Period»). The Call Option Exercise Notice will set forth the aggregate consideration to be paid for the Relevant Unvested Securities as determined by Article 6.23(d) and the time and place for the closing of the transaction.

(f) Closing. The closing of the transaction contemplated by this Article 6.23 (i.e., transfer of the Relevant Unvested Securities against payment of the Call Option Purchase Price) will take place on the date designated by the Calling Person in the Call Option Exercise Notice, within [30] days following delivery of the Call Option Exercise Notice or the Call Trigger Date, whichever is later. The Calling Person shall pay for the Relevant Unvested Securities by delivery of wire transfer of immediately available funds payable to the holder of such Relevant Unvested Securities. The Calling Person shall receive only the following representations and warranties from each seller regarding the sale of the Relevant Unvested Securities: (i) such seller has the requisite power and authority to effect such transfer, (ii) such seller has good and clear title to the Relevant Unvested Securities to be transferred, (iii) any agreement relating to such sale constitutes a binding obligation of the seller, and (iv) except as provided in the Articles or in a written agreement among the Securityholders (x) the Relevant Unvested Securities are free and clear of all liens, claims and other encumbrances, and (y) such sale does not contravene or conflict with any agreement, undertaking, or other obligations of the seller.

(g) Termination of Call Option. The Call Option shall terminate upon (i) the completion of a Sale of the Company or (ii) an IPO.

6.24. Distributions to Shareholders. If any Distribution to the Securityholders is determined to be made by the Manager, the Securityholders will be entitled to receive Distributions, when, as, and if approved and declared by the Manager out of funds legally available therefor, in accordance with applicable law, in the following manner and priority:

(a) the PEC Holders shall be entitled to receive all Distributions made by the Company with respect to the PECs, and such Distributions shall be made pro rata among the PEC Holders based on the number of PECs held by each of them until such time as they shall have each received their pro rata share of aggregate Distributions equal to the PEC Amount;

(b) after the PEC Holders shall have received aggregate Distributions equal to the PEC Amount, the Class A Shareholders shall be entitled to receive all Distributions made by the Company with respect to the Shares, and such Distributions shall be made pro rata among the Class A Shareholders based on the number of Class A Ordinary Shares held by each Class A Shareholder until such time as they shall have each received their pro rata share of aggregate Distributions equal to the Class A Amount; and

(c) after the Class A Shareholders shall have received aggregate Distributions equal to the Class A Amount, the Shareholders shall be entitled to receive all Distributions made by the Company with respect to their Shares as follows:

(i) 20% of the Distributions shall be made pro rata among the Class A Shareholders, based on the number of such Shares held by each of them; and

(ii) 80% of the Distributions shall be made pro rata among the Class B Shareholders, based on the number of such Shares held by each of them.

(d) Distribution Vesting. Notwithstanding Article 6.24(a) through (c), inclusive, that percentage of the value of any Distributions that would otherwise be made to an Executive in accordance with Articles 6.24(c) being equal to the proportion which the number of such Executive's Relevant Unvested Securities bears to the total number of Class A Ordinary Shares held by such Executive at that time, shall be retained in an escrow account («Retained Executive Distributions»). The Company shall distribute annually to the Executives the Retained Executive Distributions which relate to Relevant Unvested Securities which have become Vested Securities, provided further that at such time, the full amount of such Retained Executive Distributions shall be distributed (subject to the operation of law) to such Executive in priority to any other Person (and Article 6.24 shall be interpreted accordingly). In the event that the Executive in respect of whom the Retained Executive Distributions have been retained (or his Permitted Transferee) becomes a Leaver and ceases to hold the A Ordinary Shares pursuant to which the Executive is entitled to the Retained Executive Distributions, then such Retained Executive Distributions shall be re-allocated to the Executives who are not Leavers at the time of such reallocation pro rata to their holdings of Vested Securities; provided that, in the event of an IPO or a Sale of the Company, all Retained Executive Distributions shall be distributed to the Executives who are not Leavers at the time of such payment, in the manner described above.

(e) Notwithstanding the foregoing provisions of this Article 6.24, the Company shall make Distributions, as determined by the Manager and in accordance with relevant law, to any Securityholder who is an individual subject to United States' income tax equal in the aggregate for any calendar year of the excess, if any, of (i) the anticipated United States income taxes payable by such Securityholder for that year on their share of taxable income allocated to such Securityholder for such calendar year, solely by reference to being a Securityholder over (ii) amounts distributed to such Securityholder pursuant to this Article 6.24 for such period. Such Distributions shall be paid no later than January 10, April 10, June 10 and September 10 of each calendar quarter (or such other date 5 days before estimated tax payments are due from individuals for U.S. federal income tax purposes), subject to the availability of cash after setting aside appropriate reserves for anticipated or contingent obligations, losses and commitments of the Company or its Subsidiaries or Affiliates. Any Securityholder may decline any such tax distribution. All such Distributions made to a Securityholder shall reduce the amount of the next succeeding Distribution or Distributions which would otherwise have been made to such Securityholder (other than Distributions made under this clause), or, if such Distributions are not sufficient for that purpose, by so reducing the proceeds from Sale of the Company otherwise allocable to such Securityholder. To the extent that an amount otherwise distributable to a Securityholder is so applied, it shall be treated for all purposes hereof as if such amount had actually been distributed to such Securityholder pursuant to this Article 6.24.

(f) All calculations of anticipated taxes pursuant to this paragraph shall assume that (i) the Securityholder is subject to the highest marginal U.S. federal, state, and local tax rates to which an individual having their residence for tax purposes is subject, taking into account the deductibility of U.S. state and local taxes and the limitations on deductibility imposed by Sections 55, 67 and 68 of the IRC for purposes of computing U.S. federal taxable income and the character of any income, gains, deduction, losses or credits, (ii) for purposes of determining the tax benefit of a deduction, loss or credit, the Holder's only income, gains, losses, deductions and credits for the applicable calendar year and each prior calendar year are income, gains, deductions, losses and credits attributable to the Company and (iii) any losses allocated by the Company to the Securityholder in prior periods but not previously utilized as an offset against income or gains pursuant to this paragraph are available for offset against income and gains (to the extent permitted by applicable tax law) with respect to the applicable calendar year.

6.25. Liquidation Rights.

In the event of a liquidation, after payment of all debts and liabilities of the Company, the residual assets of the Company will be distributed to the Securityholders in the manner set forth in Article 6.24 above. Neither a merger nor consolidation of the Company into or with any other entity or entities, nor a merger or consolidation of any other entity or entities into or with the Company, nor a sale, transfer, lease or exchange (for cash, securities or other consideration) of all or any part of the assets of the Company shall be deemed to be a liquidation within the meaning of this Article 6.25, unless such merger, consolidation, sale, transfer, lease or exchange shall be in connection with or intended to be a plan of complete liquidation, dissolution or winding up of the Company.

6.26. Authorised Capital.

In addition to the subscribed capital, the Company has an authorised capital which is fixed at five hundred thousand euros (EUR 500,000) represented by:

- (a) Eight thousand (8,000) Class A1 Ordinary Shares having a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per Share;
- (b) Eight thousand (8,000) Class A2 Ordinary Shares having a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per Share;
- (c) Eight thousand (8,000) Class A3 Ordinary Shares having a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per Share;
- (d) Eight thousand (8,000) Class A4 Ordinary Shares having a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per Share;
- (e) Eight thousand (8,000) Class A5 Ordinary Shares having a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per Share;
- (f) Eight thousand (8,000) Class A6 Ordinary Shares having a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per Share;
- (g) Eight thousand (8,000) Class A7 Ordinary Shares having a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per Share;
- (h) Eight thousand (8,000) Class A8 Ordinary Shares having a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per Share;
- (i) Eight thousand (8,000) Class A9 Ordinary Shares having a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per Share;
- (j) Eight thousand (8,000) Class A10 Ordinary Shares having a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per Share;
- (k) Thirty-two thousand (32,000) Class B1 Ordinary Shares having a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per Share;
- (l) Thirty-two thousand (32,000) Class B2 Ordinary Shares having a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per Share;
- (m) Thirty-two thousand (32,000) Class B3 Ordinary Shares having a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per Share;
- (n) Thirty-two thousand (32,000) Class B4 Ordinary Shares having a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per Share;
- (o) Thirty-two thousand (32,000) Class B5 Ordinary Shares having a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per Share;
- (p) Thirty-two thousand (32,000) Class B6 Ordinary Shares having a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per Share;
- (q) Thirty-two thousand (32,000) Class B7 Ordinary Shares having a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per Share;
- (r) Thirty-two thousand (32,000) Class B8 Ordinary Shares having a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per Share;
- (s) Thirty-two thousand (32,000) Class B9 Ordinary Shares having a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per Share; and
- (t) Thirty-two thousand (32,000) Class B10 Ordinary Shares having a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per Share.

6.27. Amendment of the subscribed and of the authorised capital.

The subscribed and the authorised capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the present Articles, subject to the provisions of any agreement entered into between the Securityholders and the Company.

Art. 7. Shares, Shareholders Register, and Share Transfers

7.1. Shareholders Register.

The Shares will be and remain in the form of registered shares. A shareholders' register which may be examined by any Shareholder will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each Shareholder and the indication of the number of Shares held, the indication of the payments made on the Shares as well as the transfers of Shares and the dates thereof. Each Shareholder will notify to the Company by registered letter its address and any change thereof. The Company will be entitled to rely on the last address thus communicated. Certificates of these recordings shall be issued and signed by the Manager upon request of the relevant Shareholder.

7.2. Share Ownership.

Ownership of the registered Shares will result from the recordings in the shareholders' register. The Company recognizes only one owner per Share. If one or more Shares are jointly owned or if the ownership of such Share(s) is disputed, all persons claiming a right to such Share(s) must appoint one single representative to represent such Share(s) towards the Company. The failure to appoint such representative shall imply a suspension of all rights attached to such Shares until such representative is appointed, at which time any suspended distributions with respect to such Shares shall be paid to such representative.

7.3. Share Transfer.

(a) Declaration of Transfer. The transfers of Shares will be carried by a declaration of transfer registered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s). The transfers of Shares may also be carried out in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil code. Furthermore, the Company may accept and register into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document showing the consent of the transferor and the transferee.

(b) Limitations on Transfer. Prior to the tenth anniversary of the Date of Issuance, or during such shorter period as may be consistent with applicable law, the Shareholders may not validly transfer the Shares without the prior written approval of the Manager or unless otherwise permitted pursuant to this Article 7.3.

(c) Permitted Transfers. The restrictions set forth in this Article 7.3 shall not apply with respect to (i) any transfer of Securities by the Securityholder thereof to any of such Securityholder's Permitted Transferees, after delivering written notice of such transfer to the Manager, or (ii) any Transfer of Securities pursuant to any agreement entered into between the Company and the Securityholder of the relevant Securities; provided, that, the provisions contained in this Article 7.3 will continue to apply to any Securities held by a Permitted Transferee; provided further that, any Securities transferred pursuant to this Article 7.3(c) to a Permitted Transferee of a transferor shall be returned to the transferor promptly upon such transferee's ceasing to be an Affiliate or Family Group member of the transferor or a Permitted Trust.

(d) Transfer. For the purposes of these Articles, «Transfer» or «transfer» shall mean any transaction, whether voluntary or involuntary or by operation of law, resulting in a transfer of the ownership, «nue-propriété», «usufruit» or any rights of the shares issued by the Company (including any voting rights or dividend rights) to any person other than the Company itself, whether a shareholder of the Company or not, by any means whatsoever (including, without limitation, gifts, partial contributions of assets («apports partiels d'actifs»), mergers, splits («scissions»), sales, assignments, pledges or any other form of transfer, conveyance or disposition of any legal or beneficial interest in the Securities, as well as any combination of such methods of transfer of ownership. The Securities are and shall remain in registered form.

(e) Transfers in Violation of the Articles. Any transfer or attempted transfer of any Securities in violation of any provision of these Articles shall be void and of no effect, and the Company shall not give effect to such transfer nor record such transfer on its books or treat any purported transferee of such Securities as the owner of such Securities for any purpose.

Chapter III - Management

Art. 8. Manager. The Company shall be managed by OAKWOOD FINANCIAL MANAGEMENT S.A., a société anonyme organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in its capacity as sole general partner (associé commandité) and manager of the Company (referred to herein as the «Manager»). The other Shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company. In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as manager of the Company, the Company shall not immediately be dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board, as provided for in Article 11 hereof, appoints an administrator, who need not be a Shareholder, in order that he effect urgent management acts, until a general meeting of Shareholders is held, which such administrator shall convene within 15 days of his appointment. At such general meeting, the Shareholders may appoint a successor manager, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of these Articles. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

Art. 9. Powers of the Manager

9.1. General Powers.

The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposal within the Company's stated object. All powers not expressly reserved by law or by these Articles to the general meeting of Shareholders or to the Supervisory Board are within the powers of the Manager.

9.2. Enforcement of Rights.

The Manager shall act, in its reasonable good faith judgment, in the best interests of the Company and its Shareholders, shall use reasonable efforts to enforce any rights granted to the Company under any agreement which may be entered into among the Company and any of the Securityholders from time to time.

9.3. Termination of the Manager by the holders of Ordinary Shares.

In the event that in the reasonable opinion of the holders of Shares, pursuant to any written agreement which may be entered into by the Company and all of the Securityholders from time to time, the Manager shall have failed to fulfill its obligations to the Company and the Shareholders under Article 9.2, then the Shareholders may, acting in accordance with such agreement, revoke the appointment of the Manager and replace the Manager with a new manager whose appointment shall be approved by the aforementioned removal process.

Art. 10. Third Parties. The Company is validly bound vis-à-vis third parties by the signature of the Manager, or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Manager at its sole discretion.

Chapter IV - Supervision

Art. 11. Supervisory Board

11.1. Supervisory Board Members.

The business of the Company and its financial situation, in particular its books and accounts shall be supervised by a Conseil de Surveillance (the «Supervisory Board») comprising at least three members, who need not be Shareholders. For the carrying out of its supervisory duties, the Supervisory Board shall have the powers of a statutory auditor, as provided for by article 62 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time. The Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and may authorise any actions taken by the Manager that may, pursuant to law or regulation or under these Articles, exceed the powers of the Manager. The members of the Supervisory Board shall be elected by the annual general meeting of Shareholders for a period of one (1) year and shall hold office until their successors are elected. The members of the Supervisory Board are re-eligible for election and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the general meeting of Shareholders. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

11.2. Meetings of the Supervisory Board.

The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the Manager. A meeting of the Supervisory Board must be convened if any of its members so requests.

11.3. Notices.

Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all its members at least three (3) days prior to the date set for such meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature of such emergency shall be detailed in the notice of meeting. The notice will indicate the place of the meeting and it will contain the agenda thereof. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication, a copy being sufficient. Special notices shall not be required for meetings held at times and places fixed in a calendar previously adopted by the Supervisory Board.

11.4. Chairman.

The chairman of the supervisory board will preside at all meetings of such board, but in his absence the Supervisory Board will appoint another member of the Supervisory Board as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting. Any member may act at any meeting by appointing another member as his proxy in writing, by telegram, telex or facsimile or any other similar means of communication, a copy being sufficient. A member may represent several of his colleagues.

11.5. Resolutions.

The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least a majority of the members are present or represented. Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented.

11.6. Minutes.

Resolutions of the Supervisory Board are to be recorded in minutes and signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere shall be validly signed by the chairman of the meeting or any two members.

11.7. Written Resolutions - Conference Call.

Written resolutions, approved and signed by all the members of the Supervisory Board, shall have the same effect as resolutions voted at a meeting of the Supervisory Board; each member shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication, a copy being sufficient. All such documents shall together form the document which proves that such resolution has been taken. Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the Persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

11.8. Liability.

No member of the Supervisory Board assumes, by reason of his membership thereof, any personal liability in relation to commitments regularly made by the members of the Supervisory Board in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

11.9. Indemnity.

(a) Indemnity. The Company shall indemnify, to the greatest extent permitted by law, any member of the Supervisory Board and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a member of the Supervisory Board of the Company and from which he shall not be entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for negligence or misconduct; in the event of settlement, indemnification shall only be provided in connection with such matters covered by the set-

tlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

(b) Expenses. The Company shall pay the expenses incurred by any person indemnifiable hereunder in connection with any proceeding in advance of the final disposition, so long as the Company receives a written and legally binding undertaking by such person to repay the full amount advanced if there is a final determination that such person is not entitled to indemnification. The termination of any action, suit or proceeding by judgment, order, settlement, conviction, or a plea of nolo contendere or its equivalent, shall not of itself, create a presumption that the indemnifiable person did not satisfy the standard of conduct entitling him or her to indemnification hereunder. The Company shall make a cash payment to such indemnifiable person equal to the full amount to be indemnified promptly upon notification of an obligation to indemnify from the indemnifiable person supported by such information as the Company shall reasonably require.

11.10. Conflicts.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of the directors or officers of the Manager has any interest in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm. Any director or officer of the Manager who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company contracts or otherwise engages in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business. Notwithstanding the aforementioned, the provisions of this Article 11.10 shall be subject to any agreement entered into between the Company and the Securityholders.

Chapter V - General Meeting of the Shareholders

Art. 12. Shareholder Meetings

(a) Powers. The general meeting of Shareholders represents all the Shareholders of the Company. It has the broadest powers to order, proceed with or ratify any acts relating to the operations of the Company, under the reservation that, unless otherwise provided by the present Articles, a resolution shall be validly adopted only if approved by the Manager, except for resolutions regarding the appointment and removal of members of the Supervisory Board. The general meeting of the Shareholders of the Company shall meet when convened by the Manager or the Supervisory Board.

(b) Location, Time. The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the convening notice of meeting, on 15 April. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day in Luxembourg. Other general meetings of Shareholders may be held at such places and times specified in the respective convening notices. The general meetings of the Shareholders are convened by a notice indicating the agenda and sent by the Manager by registered mail at least eight (8) days preceding the general meeting to each Shareholder of the Company at the address indicated in the share register.

(c) Voting. Each Share is entitled to one vote. A Shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by facsimile or by any other means of communication, a copy being sufficient. The quorum and majority provided by law shall govern the conduct of the meetings of Shareholders, unless otherwise provided herein. The Manager may determine all other conditions that must be fulfilled by Shareholders for them to take part in any meeting of Shareholders. If all of the Shareholders are present or represented at a meeting of Shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Chapter VI - Accounting Year - Balance sheet

Art. 13. Accounting Year. The accounting year of the Company shall begin on 1 January and shall terminate on 31 December.

Art. 14. Reserve. From the annual net profits of the Company, five percent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required when the amount of the statutory reserve shall have reached ten percent (10%) of the subscribed share capital. The general meeting of Shareholders, upon recommendation of the Manager, shall determine how the remainder of the annual net profit will be disposed of, subject to any agreement entered into between the Company and the Securityholders. Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions provided for by law, subject to any agreement entered into between the Company and the Securityholders.

Chapter VII - Liquidation - Amendment of the Articles

Art. 15. Amendment. These Articles may be amended, subject to the approval of the Manager, by a general meeting of Shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended, unless otherwise provided herein.

Art. 16. Dissolution. In case of dissolution of the Company, one or more liquidators (individuals or legal entities) shall carry out the liquidation. The liquidator(s) shall be appointed by the general meeting which decided the dissolution and which shall determine their powers and compensation.

Chapter VIII - Final dispositions - Applicable Law

Art. 17. Miscellaneous. For all matters not governed by these Articles, the parties shall refer to the Luxembourg Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Transitional provisions

- 1) The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2006.
- 2) The first annual general meeting of shareholders shall be held in 2007.

Subscription and payment

The subscribers have subscribed the shares to be issued as follows:

- 1) OAKWOOD FINANCIAL MANAGEMENT S.A, above-mentioned subscribed one (1) management share;
- 2) Michael Charles Culhane, above-mentioned subscribed two thousand (2,000) Class A1 shares, two thousand (2,000) Class A2 shares, two thousand (2,000) Class A3 shares, two thousand (2,000) Class A4 shares, two thousand (2,000) Class A5 shares, two thousand (2,000) Class A6 shares, two thousand (2,000) Class A7 shares, two thousand (2,000) Class A8 shares, two thousand (2,000) Class A9 shares, and two thousand (2,000) Class A10 shares;
- 3) Jason Miller, above mentioned subscribed seven hundred (700) Class A1 shares, seven hundred (700) Class A2 shares, seven hundred (700) Class A3 shares, seven hundred (700) Class A4 shares, seven hundred (700) Class A5 shares, seven hundred (700) Class A6 shares, seven hundred (700) Class A7 shares, seven hundred (700) Class A8 shares, seven hundred (700) Class A9 shares, and seven hundred (700) Class A10 shares;
- 4) Roger Lansdowne, above mentioned subscribed fifty (50) Class A1 shares, fifty (50) Class A2 shares, fifty (50) Class A3 shares, fifty (50) Class A4 shares, fifty (50) Class A5 shares, fifty (50) Class A6 shares, fifty (50) Class A7 shares, fifty (50) Class A8 shares, fifty (50) Class A9 shares, and fifty (50) Class A10 shares;
- 5) Laurence Morey, above mentioned subscribed seven hundred (700) Class A1 shares, seven hundred (700) Class A2 shares, seven hundred (700) Class A3 shares, seven hundred (700) Class A4 shares, seven hundred (700) Class A5 shares, seven hundred (700) Class A6 shares, seven hundred (700) Class A7 shares, seven hundred (700) Class A8 shares, seven hundred (700) Class A9 shares, and seven hundred (700) Class A10 shares;
- 6) Richard Klemmer, above-mentioned subscribed seventy-five (875) Class A1 shares, eight hundred seventy-five (875) Class A2 shares, eight hundred seventy-five (875) Class A3 shares, eight hundred seventy-five (875) Class A4 shares, eight hundred seventy-five (875) Class A5 shares, eight hundred seventy-five (875) Class A6 shares, eight hundred seventy-five (875) Class A7 shares, eight hundred seventy-five (875) Class A8 shares, eight hundred seventy-five (875) Class A9 shares, and eight hundred seventy-five (875) Class A10 shares.

Total: 43,251 shares (1 limited share and 43,250 unlimited shares)

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount fifty-four thousand sixty-three euros and seventy-five cents (EUR 54,063.75), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended, and expressly states that they have been fulfilled.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately six thousand eight hundred (6,800.00) euro.

General meeting of shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders, representing the entirety of the subscribed capital have passed the following resolutions:

1. The following person are appointed as General Partner of the Company for an unlimited period:
OAKWOOD FINANCIAL MANAGEMENT S.A, above-mentioned.
2. The following entity is appointed as statutory auditor of the Company:
DELOITTE S.A., having its registered office au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
3. The registered address of the Company is set at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The term of office of the statutory auditor shall end at the general meeting called to approve the accounts as of 31 December 2006.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the said persons appearing signed together with the notary, this original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le seize novembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Michael Charles Culhane, né le 19 octobre 1968, à Leicester, Royaume-Uni, demeurant à 139, Oakwood Court, London W14 8JS, Royaume-Uni,
représenté par Monsieur Lionel Spizzichino, LL.M., demeurant à Luxembourg,
en vertu d'une procuration faite le 14 novembre 2006 à Londres,

2) OAKWOOD FINANCIAL MANAGEMENT S.A, une société anonyme constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, non encore enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg,

représentée par Monsieur Lionel Spizzichino, LL.M., demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 15 novembre 2006 à Londres et Luxembourg,

3) Jason Miller, né le 14 janvier 1969, dans l'Ohio, Etats-Unis, demeurant au 40 Tonsley Road, Wandsorh, London SW18 1BG, Royaume-Uni,

représenté par Monsieur Lionel Spizzichino, LL.M., demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 15 novembre 2006 à Londres,

4) Roger Lansdowne, né le 1^{er} septembre 1962, à Bristol, Royaume Uni, demeurant à The Duck House, Scantleberry Close, Downend, Bristol BS16 6DQ, Royaume-Uni,

représenté par Monsieur Lionel Spizzichino, LL.M., demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 14 novembre 2006 à Londres,

5) Laurence Morey, né le 7 juin 1974, en Afrique du Sud, demeurant au 17 Burlington Avenue Kew Gardens, London TW9 4DF, Royaume-Uni,

représenté par Monsieur Lionel Spizzichino, LL.M., demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 14 novembre 2006 Londres,

6) Richard Klemmer, né le 1^{er} novembre 1960, au Michigan, Etats-Unis, demeurant à Burchetts Place, Burchetts Green Road, Burchetts Green, Maidenhead Berkshire SL6 6QZ, Royaume-Uni,

représenté par Monsieur Lionel Spizzichino, LL.M., demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 14 novembre 2006 à Londres,

Les procurations signées ne varient par le mandataire des comparants et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts d'une société en commandite par actions qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

Définitions

Aux fins des présents Statuts:

Par «Société apparentée», il faut entendre, concernant une Personne, une autre Personne, Contrôlé directement ou indirectement par cette première Personne, contrôlant directement ou indirectement cette même première personne ou directement ou indirectement sous le même Contrôle de cette première Personne, et Apparenté aura la même signification que ce qui précède.

Par «Statuts», il faut entendre les statuts de la Société, le cas échéant modifiés.

Par «Mauvais Partant», il faut entendre un Administrateur qui est devenu un Partant lorsque:

(a) La LLP a déterminé que ce Partant a commis un acte (ou une omission) comme:

(i) une faute lourde,

(ii) une malversation,

(iii) un acte de malhonnêteté grave, ou

(iv) un acte qui expose le nom ou la réputation du Groupe à un litige important; ou

(b) ce Partant a commis une infraction pénale qui peut être punie d'une peine de prison minimum de douze mois.

Par «Date de déclenchement de l'achat», il faut entendre la date à laquelle un Cadre devient un Partant.

Le terme «Option d'achat» a la signification définie à l'article 6.23(a)(ii).

Le terme «Avis d'exercice de l'option d'achat» a la signification définie à l'article 6.23(f).

Le terme «Période d'exercice de l'option d'achat» a la signification définie à l'article 6.23(f).

Par «Prix d'achat de l'option d'achat», il faut entendre, concernant chaque exercice de l'Option d'achat, le prix devant être payé pour les Titres non acquis concernés conformément à l'article 6.23(e).

Par «Personne effectuant l'achat», il faut entendre l'EBT, la Société ou l'une des Filiales, et toute autre Personne à laquelle le Gérant a consenti un droit de participer à l'Option d'achat en vertu de tout accord écrit conclu entre les actionnaires, relativement à l'achat de Titres non acquis concernés conformément à l'Option d'achat.

Par «Montant de catégorie A», il faut entendre le montant égal à 25% du rendement total intervenu sur tous les CAP de série 1 en circulation à cette date.

Par «Actions ordinaires de catégorie A», il faut entendre les Actions ordinaires de catégorie A1 d'une valeur nominale de 1,25 Euro de la Société.

Par «Actions ordinaires de catégorie B», il faut entendre les Actions ordinaires de catégorie B1 d'une valeur nominale de 1,25 Euro de la Société.

Par «Actionnaires de catégorie A», il faut entendre les détenteurs d'Actions ordinaires de catégorie A le cas échéant.

Par «Actionnaires de catégorie B», il faut entendre les détenteurs d'Actions ordinaires de catégorie B le cas échéant.

Le terme «Société» a la signification définie à l'article 1^{er}.

Par «Contrôle», il faut entendre concernant une Personne (autre qu'un individu): (a) la détention directe ou indirecte de plus de 50% des droits de vote de cette personne; (b) le droit de désigner, ou d'être à l'origine de la désignation de plus de 50% des membres du conseil d'administration (ou organe similaire) de cette Personne; ou (c) le droit de diriger, ou d'influencer notablement la gestion des actifs de cette Personne, et, pour éviter tout doute, un associé commandité est supposé Contrôler un société en commandite par actions et, seulement pour les besoins de l'Accord, un fond conseillé ou dirigé directement ou indirectement par une Personne est aussi considéré comme Contrôlé par cette Personne (et le terme «Contrôlant» ou «Contrôlé» auront le même sens que ce qui précède).

Par «Distribution», il faut entendre toute distribution ponctuelle des bénéfices de la Société, que cette distribution intervienne par dividende, dividende provisoire, rachat, émission d'actions gratuites, émission en nature ou d'une autre manière.

Par «Date d'émission», il faut entendre concernant tout Titre, la date à laquelle ce Titre a été émis par la Société.

Par «EBT», il faut entendre le trust au bénéfice des salariés constitué par la Société pour les Cadres et certains salariés d'OAKWOOD GROUP LLP.

Par «Cadre», il faut entendre (i) Michael Culhane, Laurence Morey, Richard Klemmer, Jason Miller ou Roger Landsdowne, (ii) toute Personne physique membre de la LLP et (iii) tout Cessionnaire autorisé ou successeurs.

Par «Titres de cadre», il faut entendre, concernant un Cadre, les Actions ordinaires de catégorie A directement ou indirectement souscrites, achetées ou détenues par ce Cadre.

Par «Juste valeur de marché», il faut entendre sauf si défini autrement dans un accord écrit entre les Détenteurs de Titres et la Société, l'évaluation des actifs nets de la Société, telle que déterminée par un tiers indépendant.

Par «Groupe familial», il faut entendre, concernant tout Dirigeant, ses parents (biologiques ou par adoption), son conjoint (tant qu'il demeure son conjoint), son représentant en cas de décès et ses descendants ou fidéicommiss.

Par «OPA», il faut entendre toute offre publique d'achat sur la totalité du capital de la Société ou toute société cotée constituée dans le cadre de ladite OPA.

Par «IRC», il faut entendre l'«Internal Revenue Code» américain de 1986, tel que modifié, ou toute loi fédérale en vigueur, et une référence à une section particulière sera considéré comme faisant référence à une section comparable, si il en existe une, de ce texte fédéral.

Par «Partant», il faut entendre un Cadre qui a cessé d'être membre de la LLP avant le 31 décembre 2011 conformément aux documents de constitution de la LLP.

Par «LLP», il faut entendre la OAKWOOD GROUP LLP, une société en commandite simple anglaise, immatriculée en Angleterre sous le numéro OC303756.

Le terme «Gérant» a la signification définie à l'article 8.

Par «Coût initial», il faut entendre, concernant tout Titre, le prix de souscription initial payé à la Société par l'acquéreur d'origine de ce Titre.

Par «CAP», il faut entendre les certificats d'actions privilégiées émis par la Société.

Par «Montant du CAP», il faut entendre, concernant chaque CAP de série 1, le total du Coût initial et de tout rendement sur celui-ci.

Par «Cessionnaires autorisés» d'un détenteur d'actions, il faut entendre a) toute Société Apparentée ou l'entité successeur de ce détenteur, b) un Groupe Familial membre de ce détenteur ou c) un Trust Autorisé.

Par «Personne», il faut entendre une personne physique, une société de personnes, une société de capitaux, une société à responsabilité limitée, une association, une société par actions, un fidéicommiss, une joint-venture, une organisation dépourvue de personnalité morale, ainsi qu'une entité publique ou un département, une agence ou subdivision politique de cette entité.

Le terme «Cas d'interdiction» a la signification définie à l'article 6.23(a).

Le terme «Actions du partant rachetées» a la signification définie à l'article 6.23(a)(i).

Par «Titres non acquis concernés», il faut entendre, concernant chaque Cadre, les Titres de cadre détenus par ses soins qui ne sont pas des Titres acquis.

Par «Cadre remplaçant», il faut entendre un Cadre nommé par le conseil d'administration du Gérant, conformément à tout accord écrit conclu entre les actionnaires et la Société, pour remplacer un Partant.

Le terme «Distributions de cadre retenues» a la signification définie à l'article 6.24(d).

Par «Vente de la Société», il faut entendre une vente de la Société, réalisée de manière loyale et aux conditions du marché, au profit d'une Personne qui n'est pas une Société apparentée, ou d'un groupe de Personnes qui ne sont pas des Sociétés apparentées, impliquant (i) une vente d'actifs selon laquelle cette partie ou ces parties acquièrent la totalité ou la quasi-totalité des actifs de la Société et/ou de ses Filiales selon un principe de consolidation dans le cadre d'une opération ou d'une série d'opérations liées; (ii) toute vente de la totalité ou de la quasi-totalité des Titres dans le cadre d'une opération ou d'une série d'opérations liées; ou (iii) une fusion ou un regroupement qui aboutit à l'une des situations précédentes; il est entendu, toutefois, que si juste après une opération décrite à l'alinéa (i), (ii) ou (iii) ci-dessus, l'ensemble des Actionnaires de la Société (au moment précédant immédiatement cet événement) Contrôle le cessionnaire des actifs ou des titres ou l'entité fusionnée ou regroupée (selon le cas), cette opération ne constitue pas une Vente de la Société.

Par «Titres», il faut entendre tout titre dûment autorisé de la Société notamment, de manière non limitative, les Actions et les CAP.

Par «Détenteurs de titres», il faut entendre les détenteurs de Titres le cas échéant.

Par «CAP de série 1», il faut entendre les CAP de série 1 de la Société émis et en circulation à tout moment.

Par «Actions», il faut entendre les Actions ordinaires de catégorie A et les Actions ordinaires de catégorie B émises par la Société (ou l'une d'entre elles).

Par «Actionnaires», il faut entendre les détenteurs d'Actions le cas échéant.

Par «Filiale», il faut entendre une Personne qui est contrôlé directement ou indirectement par une autre Personne.

Le terme «Conseil de surveillance» a la signification définie à l'article 11.1.

Le terme «Transfert» ou «transfert» a la signification définie à l'article 7.3(d).

Par «Titres acquis», il faut entendre, à la date utile, et concernant un Dirigeant le pourcentage d'Actions de Classe A acquises par ce Dirigeant qui sont acquis conformément à ce qui suit:

Dans le cas de Michael Culhane, Laurence Morey, Richard Klemmer, Jason Miller ou Roger Landsdowne:

A ou avant:	Actions de Classe A acquises (%)
31 octobre 2006	25%
31 octobre 2007	50%
31 octobre 2008	75%
31 octobre 2009	100%

Dans le cas d'un autre Dirigeant:

A ou avant:	Actions de Classe A acquises (%)
Le 1 ^{er} anniversaire de la Date d'Emission	25%
Le 2 ^{ème} anniversaire de la Date d'Emission	50%
Le 3 ^{ème} anniversaire de la Date d'Emission	75%
Le 4 ^{ème} anniversaire de la Date d'Emission	100%

étant entendu que (a) à la date la plus tôt quand (i) ce Dirigeant devient un Partant et (ii) ce Dirigeant reçoit ou notifie les raisons pour lesquelles il devient un Partant, à la date intervenant au cours de l'une des années civiles indiquées ci-dessus, le pourcentage d'Actions de Classe A de ce Dirigeant doit être calculé mensuellement au prorata du nombre de mois qui se sont écoulés depuis la dernière «date d'investissement» indiquée ci-dessus, et que (ii) le pourcentage acquis des Titres de Cadre d'un Mauvais partant est de 0%.

Chapitre I^{er} - Nom - Siège social - Durée - Objet

Art. 1^{er}. Nom. Par les présentes, il est créé entre les signataires et les personnes pouvant devenir Actionnaires à l'avenir, une société sous forme de société en commandite par actions nommée OAKWOOD FINANCIAL INVESTMENTS S.C.A. (ci-après la «Société»).

Art. 2. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Au sein de la même municipalité, le siège social de la Société peut être transféré par résolution du Gérant. Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être établis au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par résolution du Gérant.

Si le Gérant détermine que des événements politiques ou militaires exceptionnels se sont produits ou sont imminents, et que ces événements vont affecter les activités normales de la Société à son siège social ou les communications entre ce siège et des Personnes situées à l'étranger, le siège social peut être temporairement transféré à l'étranger jusqu'à la cessation totale de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires sont sans incidence sur la nationalité de la Société qui, nonobstant ce transfert temporaire, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Durée. La Société est créée pour une durée déterminée prenant fin le 31 décembre 2105.

Art. 4. Objet. La Société a pour objet la détention de participations sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, toute autre forme d'investissement, notamment l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière et le transfert par vente, échange ou d'une autre manière de ces participations, ainsi que la gestion, les opérations de vote et le contrôle de ces participations.

Par ailleurs, la Société peut garantir, consentir des prêts ou apporter toute autre assistance à une entité dans laquelle elle détient une participation directe ou indirecte, ou qui fait partie du même groupe de sociétés qu'elle-même.

La Société peut exercer toute activité commerciale, industrielle ou financière qu'elle juge utile pour remplir son objet.

Art. 5. Responsabilité des actionnaires. Le Gérant est conjointement et solidairement responsable de toutes les dettes qui ne peuvent être payées sur les actifs de la Société. Les autres Actionnaires (pour éviter toute confusion, à l'exception du Gérant), détenteur(s) d'Actions doivent s'abstenir d'agir au nom de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit, hors l'exercice de leurs droits d'Actionnaires lors des assemblées générales. Ils ne sont responsables que dans la mesure de leurs apports.

Chapitre II. - Capital social, Actions

Art. 6. Capital social

6.1. Capital souscrit

La Société dispose d'un capital souscrit de cinquante-quatre mille soixante-trois euros et soixante-quinze cents (54.063,75 EUR) constitué d'Actions libérées, ainsi décomposées:

- (a) 4.325 Actions ordinaires de catégorie A1 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie A»);
- (b) 4.325 Actions ordinaires de catégorie A2 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie A2»);
- (c) 4.325 Actions ordinaires de catégorie A3 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie A3»);
- (d) 4.325 Actions ordinaires de catégorie A4 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie A4»);
- (e) 4.325 Actions ordinaires de catégorie A5 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie A5»);
- (f) 4.325 Actions ordinaires de catégorie A6 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie A6»);
- (g) 4.325 Actions ordinaires de catégorie A7 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie A7»);

- (h) 4.325 Actions ordinaires de catégorie A8 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie A8»);
- (i) 4.325 Actions ordinaires de catégorie A9 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie A9»);
- (j) 4.325 Actions ordinaires de catégorie A10 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie A10»); et
- (k) 1 Action ordinaire de Management d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) (les «Actions de Management»).

Toutes les Actions votent en tant que catégorie unique et, sauf exigence de la loi ou disposition des présents Statuts, les détenteurs de catégories d'Actions distinctes n'ont pas le droit de voter séparément en tant que catégorie sur une question. Aucune Action d'une catégorie ne bénéficie d'un droit de préemption concernant toute Action de la Société, sauf de la manière requise par la loi ou autrement stipulée dans tout accord conclu entre la Société et les Actionnaires.

Au cours d'une période prenant fin cinq (5) ans après la date de publication de la résolution des Actionnaires de créer le capital autorisé dans la Gazette Officielle du Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le Gérant est autorisé à augmenter une fois, ou à plusieurs reprises, le capital souscrit en faisant émettre de nouvelles actions par la Société, dans les limites du capital autorisé. Ces nouvelles actions peuvent être souscrites selon les termes et conditions que le Gérant peut de manière entièrement discrétionnaire déterminer, plus particulièrement concernant la souscription et le paiement des nouvelles actions devant être souscrites et émises: le Gérant peut par exemple définir la date d'émission et le montant des nouvelles actions souscrites, déterminer si les nouvelles actions doivent être souscrites avec ou sans prime et préciser la mesure dans laquelle le paiement des actions nouvellement souscrites est acceptable en espèces ou en d'autres actifs que les espèces. Lors de la réalisation totale ou partielle du capital autorisé, le Gérant est expressément autorisé à limiter le droit de souscription préférentiel réservé aux Actionnaires existants, ou à y renoncer, étant entendu que toute émission d'action (comprenant les termes de cette émission) par la Société doit respecter tout accord conclu entre les détenteurs de Titres et la Société. Le Gérant peut déléguer à un administrateur ou dirigeant dûment autorisé de la Société ou à toute autre Personne dûment autorisée, les tâches d'acceptation des souscriptions et de perception des paiements au titre des nouvelles actions représentant une partie ou la totalité de ces augmentations de capital. Après chaque augmentation du capital souscrit, réalisée dans la forme légalement requise par les Gérants, le présent article doit, en conséquence, être corrigé.

6.2. Actions ordinaires de catégorie A1

(a) Toutes les Actions ordinaires de catégorie A1 sont identiques à tous égards. Toutes les Actions ordinaires de catégorie A1 se partagent à rang égal le paiement de dividendes et toute distribution d'actifs effectuée autrement qu'au moyen de dividendes, qui sont alloués de manière globale à ces Actions ordinaires de catégorie A1. Toutes les Actions ordinaires de catégorie A1 achetées ou autrement acquises par la Société doivent, si le Gérant en donne instruction, être retirées et ne plus être réputées en circulation, ceci entraînant une diminution du nombre d'Actions ordinaires de catégorie A1 émises.

(b) Droits de vote. Chaque Action ordinaire de catégorie A1 donne à son détenteur droit à une voix sur toutes les questions sur lesquelles les Actionnaires ont le droit de voter.

6.3. Actions ordinaires de catégorie A2

(a) Toutes les Actions ordinaires de catégorie A2 sont identiques à tous égards. Toutes les Actions ordinaires de catégorie A2 se partagent à rang égal le paiement de dividendes et toute distribution d'actifs effectuée autrement qu'au moyen de dividendes, qui sont alloués de manière globale à ces Actions ordinaires de catégorie A2. Toutes les Actions ordinaires de catégorie A2 achetées ou autrement acquises par la Société doivent, si le Gérant en donne instruction, être retirées et ne plus être réputées en circulation, ceci entraînant une diminution du nombre d'Actions ordinaires de catégorie A2 émises.

(b) Droits de vote. Chaque Action ordinaire de catégorie A2 donne à son détenteur droit à une voix sur toutes les questions sur lesquelles les Actionnaires ont le droit de voter.

6.4. Actions ordinaires de catégorie A3

(a) Toutes les Actions ordinaires de catégorie A3 sont identiques à tous égards. Toutes les Actions ordinaires de catégorie A3 se partagent à rang égal le paiement de dividendes et toute distribution d'actifs effectuée autrement qu'au moyen de dividendes, qui sont alloués de manière globale à ces Actions ordinaires de catégorie A3. Toutes les Actions ordinaires de catégorie A3 achetées ou autrement acquises par la Société doivent, si le Gérant en donne instruction, être retirées et ne plus être réputées en circulation, ceci entraînant une diminution du nombre d'Actions ordinaires de catégorie A3 émises.

(b) Droits de vote. Chaque Action ordinaire de catégorie A3 donne à son détenteur droit à une voix sur toutes les questions sur lesquelles les Actionnaires ont le droit de voter.

6.5. Actions ordinaires de catégorie A4

(a) Toutes les Actions ordinaires de catégorie A4 sont identiques à tous égards. Toutes les Actions ordinaires de catégorie A4 se partagent à rang égal le paiement de dividendes et toute distribution d'actifs effectuée autrement qu'au moyen de dividendes, qui sont alloués de manière globale à ces Actions ordinaires de catégorie A4. Toutes les Actions ordinaires de catégorie A4 achetées ou autrement acquises par la Société doivent, si le Gérant en donne instruction, être retirées et ne plus être réputées en circulation, ceci entraînant une diminution du nombre d'Actions ordinaires de catégorie A4 émises.

(b) Droits de vote. Chaque Action ordinaire de catégorie A4 donne à son détenteur droit à une voix sur toutes les questions sur lesquelles les Actionnaires ont le droit de voter.

6.6. Actions ordinaires de catégorie A5

(a) Toutes les Actions ordinaires de catégorie A5 sont identiques à tous égards. Toutes les Actions ordinaires de catégorie A5 se partagent à rang égal le paiement de dividendes et toute distribution d'actifs effectuée autrement qu'au moyen de dividendes, qui sont alloués de manière globale à ces Actions ordinaires de catégorie A5. Toutes les Actions ordinaires de catégorie A5 achetées ou autrement acquises par la Société doivent, si le Gérant en donne instruction, être retirées et ne plus être réputées en circulation, ceci entraînant une diminution du nombre d'Actions ordinaires de catégorie A5 émises.

(b) Droits de vote. Chaque Action ordinaire de catégorie A5 donne à son détenteur droit à une voix sur toutes les questions sur lesquelles les Actionnaires ont le droit de voter.

6.7. Actions ordinaires de catégorie A6

(a) Toutes les Actions ordinaires de catégorie A6 sont identiques à tous égards. Toutes les Actions ordinaires de catégorie A6 se partagent à rang égal le paiement de dividendes et toute distribution d'actifs effectuée autrement qu'au moyen de dividendes, qui sont alloués de manière globale à ces Actions ordinaires de catégorie A6. Toutes les Actions ordinaires de catégorie A6 achetées ou autrement acquises par la Société doivent, si le Gérant en donne instruction, être retirées et ne plus être réputées en circulation, ceci entraînant une diminution du nombre d'Actions ordinaires de catégorie A6 émises.

(b) Droits de vote. Chaque Action ordinaire de catégorie A6 donne à son détenteur droit à une voix sur toutes les questions sur lesquelles les Actionnaires ont le droit de voter.

6.8. Actions ordinaires de catégorie A7

(a) Toutes les Actions ordinaires de catégorie A7 sont identiques à tous égards. Toutes les Actions ordinaires de catégorie A7 se partagent à rang égal le paiement de dividendes et toute distribution d'actifs effectuée autrement qu'au moyen de dividendes, qui sont alloués de manière globale à ces Actions ordinaires de catégorie A7. Toutes les Actions ordinaires de catégorie A7 achetées ou autrement acquises par la Société doivent, si le Gérant en donne instruction, être retirées et ne plus être réputées en circulation, ceci entraînant une diminution du nombre d'Actions ordinaires de catégorie A7 émises.

(b) Droits de vote. Chaque Action ordinaire de catégorie A7 donne à son détenteur droit à une voix sur toutes les questions sur lesquelles les Actionnaires ont le droit de voter.

6.9. Actions ordinaires de catégorie A8

(a) Toutes les Actions ordinaires de catégorie A8 sont identiques à tous égards. Toutes les Actions ordinaires de catégorie A8 se partagent à rang égal le paiement de dividendes et toute distribution d'actifs effectuée autrement qu'au moyen de dividendes, qui sont alloués de manière globale à ces Actions ordinaires de catégorie A8. Toutes les Actions ordinaires de catégorie A8 achetées ou autrement acquises par la Société doivent, si le Gérant en donne instruction, être retirées et ne plus être réputées en circulation, ceci entraînant une diminution du nombre d'Actions ordinaires de catégorie A8 émises.

(b) Droits de vote. Chaque Action ordinaire de catégorie A8 donne à son détenteur droit à une voix sur toutes les questions sur lesquelles les Actionnaires ont le droit de voter.

6.10. Actions ordinaires de catégorie A9

(a) Toutes les Actions ordinaires de catégorie A9 sont identiques à tous égards. Toutes les Actions ordinaires de catégorie A9 se partagent à rang égal le paiement de dividendes et toute distribution d'actifs effectuée autrement qu'au moyen de dividendes, qui sont alloués de manière globale à ces Actions ordinaires de catégorie A9. Toutes les Actions ordinaires de catégorie A9 achetées ou autrement acquises par la Société doivent, si le Gérant en donne instruction, être retirées et ne plus être réputées en circulation, ceci entraînant une diminution du nombre d'Actions ordinaires de catégorie A9 émises.

(b) Droits de vote. Chaque Action ordinaire de catégorie A9 donne à son détenteur droit à une voix sur toutes les questions sur lesquelles les Actionnaires ont le droit de voter.

6.11. Actions ordinaires de catégorie A10

(a) Toutes les Actions ordinaires de catégorie A10 sont identiques à tous égards. Toutes les Actions ordinaires de catégorie A10 se partagent à rang égal le paiement de dividendes et toute distribution d'actifs effectuée autrement qu'au moyen de dividendes, qui sont alloués de manière globale à ces Actions ordinaires de catégorie A10. Toutes les Actions ordinaires de catégorie A10 achetées ou autrement acquises par la Société doivent, si le Gérant en donne instruction, être retirées et ne plus être réputées en circulation, ceci entraînant une diminution du nombre d'Actions ordinaires de catégorie A10 émises.

(b) Droits de vote. Chaque Action ordinaire de catégorie A10 donne à son détenteur droit à une voix sur toutes les questions sur lesquelles les Actionnaires ont le droit de voter.

6.12. Actions ordinaires de catégorie B1

(a) Toutes les Actions ordinaires de catégorie B1 sont identiques à tous égards. Toutes les Actions ordinaires de catégorie B1 se partagent à rang égal le paiement de dividendes et toute distribution d'actifs effectuée autrement qu'au moyen de dividendes, qui sont alloués de manière globale à ces Actions ordinaires de catégorie B1. Toutes les Actions ordinaires de catégorie B1 achetées ou autrement acquises par la Société doivent, si le Gérant en donne instruction, être retirées et ne plus être réputées en circulation, ceci entraînant une diminution du nombre d'Actions ordinaires de catégorie B1 émises.

(b) Droits de vote. Chaque Action ordinaire de catégorie B1 donne à son détenteur droit à une voix sur toutes les questions sur lesquelles les Actionnaires ont le droit de voter.

6.13. Actions ordinaires de catégorie B2

(a) Toutes les Actions ordinaires de catégorie B2 sont identiques à tous égards. Toutes les Actions ordinaires de catégorie B2 se partagent à rang égal le paiement de dividendes et toute distribution d'actifs effectuée autrement qu'au moyen de dividendes, qui sont alloués de manière globale à ces Actions ordinaires de catégorie B2. Toutes les Actions ordinaires de catégorie B2 achetées ou autrement acquises par la Société doivent, si le Gérant en donne instruction, être retirées et ne plus être réputées en circulation, ceci entraînant une diminution du nombre d'Actions ordinaires de catégorie B2 émises.

(b) Droits de vote. Chaque Action ordinaire de catégorie B2 donne à son détenteur droit à une voix sur toutes les questions sur lesquelles les Actionnaires ont le droit de voter.

6.14. Actions ordinaires de catégorie B3

(a) Toutes les Actions ordinaires de catégorie B3 sont identiques à tous égards. Toutes les Actions ordinaires de catégorie B3 se partagent à rang égal le paiement de dividendes et toute distribution d'actifs effectuée autrement qu'au moyen de dividendes, qui sont alloués de manière globale à ces Actions ordinaires de catégorie B3. Toutes les Actions ordinaires de catégorie B3 achetées ou autrement acquises par la Société doivent, si le Gérant en donne instruction, être retirées et ne plus être réputées en circulation, ceci entraînant une diminution du nombre d'Actions ordinaires de catégorie B3 émises.

(b) Droits de vote. Chaque Action ordinaire de catégorie B3 donne à son détenteur droit à une voix sur toutes les questions sur lesquelles les Actionnaires ont le droit de voter.

6.15. Actions ordinaires de catégorie B4

(a) Toutes les Actions ordinaires de catégorie B4 sont identiques à tous égards. Toutes les Actions ordinaires de catégorie B4 se partagent à rang égal le paiement de dividendes et toute distribution d'actifs effectuée autrement qu'au moyen de dividendes, qui sont alloués de manière globale à ces Actions ordinaires de catégorie B4. Toutes les Actions ordinaires de catégorie B4 achetées ou autrement acquises par la Société doivent, si le Gérant en donne instruction, être retirées et ne plus être réputées en circulation, ceci entraînant une diminution du nombre d'Actions ordinaires de catégorie B4 émises.

(b) Droits de vote. Chaque Action ordinaire de catégorie B4 donne à son détenteur droit à une voix sur toutes les questions sur lesquelles les Actionnaires ont le droit de voter.

6.16. Actions ordinaires de catégorie B5

(a) Toutes les Actions ordinaires de catégorie B5 sont identiques à tous égards. Toutes les Actions ordinaires de catégorie B5 se partagent à rang égal le paiement de dividendes et toute distribution d'actifs effectuée autrement qu'au moyen de dividendes, qui sont alloués de manière globale à ces Actions ordinaires de catégorie B5. Toutes les Actions ordinaires de catégorie B5 achetées ou autrement acquises par la Société doivent, si le Gérant en donne instruction, être retirées et ne plus être réputées en circulation, ceci entraînant une diminution du nombre d'Actions ordinaires de catégorie B5 émises.

(b) Droits de vote. Chaque Action ordinaire de catégorie B5 donne à son détenteur droit à une voix sur toutes les questions sur lesquelles les Actionnaires ont le droit de voter.

6.17. Actions ordinaires de catégorie B6

(a) Toutes les Actions ordinaires de catégorie B6 sont identiques à tous égards. Toutes les Actions ordinaires de catégorie B6 se partagent à rang égal le paiement de dividendes et toute distribution d'actifs effectuée autrement qu'au moyen de dividendes, qui sont alloués de manière globale à ces Actions ordinaires de catégorie B6. Toutes les Actions ordinaires de catégorie B6 achetées ou autrement acquises par la Société doivent, si le Gérant en donne instruction, être retirées et ne plus être réputées en circulation, ceci entraînant une diminution du nombre d'Actions ordinaires de catégorie B6 émises.

(b) Droits de vote. Chaque Action ordinaire de catégorie B6 donne à son détenteur droit à une voix sur toutes les questions sur lesquelles les Actionnaires ont le droit de voter.

6.18. Actions ordinaires de catégorie B7

(a) Toutes les Actions ordinaires de catégorie B7 sont identiques à tous égards. Toutes les Actions ordinaires de catégorie B7 se partagent à rang égal le paiement de dividendes et toute distribution d'actifs effectuée autrement qu'au moyen de dividendes, qui sont alloués de manière globale à ces Actions ordinaires de catégorie B7. Toutes les Actions ordinaires de catégorie B7 achetées ou autrement acquises par la Société doivent, si le Gérant en donne instruction, être retirées et ne plus être réputées en circulation, ceci entraînant une diminution du nombre d'Actions ordinaires de catégorie B7 émises.

(b) Droits de vote. Chaque Action ordinaire de catégorie B7 donne à son détenteur droit à une voix sur toutes les questions sur lesquelles les Actionnaires ont le droit de voter.

6.19. Actions ordinaires de catégorie B8

(a) Toutes les Actions ordinaires de catégorie B8 sont identiques à tous égards. Toutes les Actions ordinaires de catégorie B8 se partagent à rang égal le paiement de dividendes et toute distribution d'actifs effectuée autrement qu'au moyen de dividendes, qui sont alloués de manière globale à ces Actions ordinaires de catégorie B8. Toutes les Actions ordinaires de catégorie B8 achetées ou autrement acquises par la Société doivent, si le Gérant en donne instruction, être retirées et ne plus être réputées en circulation, ceci entraînant une diminution du nombre d'Actions ordinaires de catégorie B8 émises.

(b) Droits de vote. Chaque Action ordinaire de catégorie B8 donne à son détenteur droit à une voix sur toutes les questions sur lesquelles les Actionnaires ont le droit de voter.

6.20. Actions ordinaires de catégorie B9

(a) Toutes les Actions ordinaires de catégorie B9 sont identiques à tous égards. Toutes les Actions ordinaires de catégorie B9 se partagent à rang égal le paiement de dividendes et toute distribution d'actifs effectuée autrement qu'au moyen de dividendes, qui sont alloués de manière globale à ces Actions ordinaires de catégorie B9. Toutes les Actions ordinaires de catégorie B9 achetées ou autrement acquises par la Société doivent, si le Gérant en donne instruction, être retirées et ne plus être réputées en circulation, ceci entraînant une diminution du nombre d'Actions ordinaires de catégorie B9 émises.

(b) Droits de vote. Chaque Action ordinaire de catégorie B9 donne à son détenteur droit à une voix sur toutes les questions sur lesquelles les Actionnaires ont le droit de voter.

6.21. Actions ordinaires de catégorie B10

(a) Toutes les Actions ordinaires de catégorie B10 sont identiques à tous égards. Toutes les Actions ordinaires de catégorie B10 se partagent à rang égal le paiement de dividendes et toute distribution d'actifs effectuée autrement qu'au moyen de dividendes, qui sont alloués de manière globale à ces Actions ordinaires de catégorie B10. Toutes les Actions ordinaires de catégorie B10 achetées ou autrement acquises par la Société doivent, si le Gérant en donne instruction, être retirées et ne plus être réputées en circulation, ceci entraînant une diminution du nombre d'Actions ordinaires de catégorie B10 émises.

(b) Droits de vote. Chaque Action ordinaire de catégorie B10 donne à son détenteur droit à une voix sur toutes les questions sur lesquelles les Actionnaires ont le droit de voter.

6.22. Rachat.

(a) Actions rachetables. Les Actions sont rachetables conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée. Les actions rachetables sont soumises aux mêmes droits en matière de réception des dividendes et de droits de vote que les actions non rachetables, (le cas échéant). Les actions souscrites et entièrement libérées rachetables peuvent être acquises sur demande de la Société (i) conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les entreprises commerciales, telle que modifiée, et (ii) en fonction d'un accord écrit pouvant être conclu entre les Actionnaires et la Société. Le rachat des actions rachetables ne peut être effectué qu'en recourant à des sommes disponibles pour distribution conformément à l'article 72-1 de la loi du 10 août 1915 sur les entreprises commerciales (fonds distribuables, comprenant la réserve extraordinaire établie avec les fonds reçus par la Société en tant que prime d'émission) ou les fonds d'une nouvelle émission réalisée dans le dessein d'un tel rachat. Les actions rachetées ne possèdent aucun droit de vote et ne permettent pas de recevoir des dividendes ou des fonds de liquidation. Les actions rachetées peuvent être annulées à la demande de la Direction sur présentation d'un vote positif émanant de l'assemblée générale des Actionnaires tenue conformément à l'Article 12.

(b) Réserve spéciale. Un montant égal à la valeur nominale ou, en l'absence de celle-ci, à la valeur comptable de toutes les Actions rachetées doit être inclus dans une réserve qui ne peut être distribuée aux Actionnaires, hormis en cas d'une réduction de capital du capital souscrit des actions; la réserve n'est utilisable qu'aux fins d'accroître le capital souscrit des actions par capitalisation des réserves.

(c) Prix de rachat. Hormis autrement stipulé (i) dans ces Articles ou (ii) par accord écrit pouvant être conclu entre les actionnaires et la Société, le prix de rachat des Actions rachetables sera la valeur nominale des Actions, sauf dans le cas où ce rachat est lié à un défaut de l'Actionnaire concerné tel que prévu dans un accord écrit entre la Société et les Actionnaires, dans ce cas le prix des Actions rachetables sera le plus bas entre le Coût Original et la Juste Valeur de Marché.

(d) Procédure de rachat. Hormis autrement stipulé par accord écrit pouvant être conclu entre les actionnaires de la Société au moins vingt (20) jours avant la date de rachat, une notification par écrit devra être adressée par lettre recommandée ou par tout autre organisme similaire d'envoi de courrier express internationalement reconnu à chacun des Actionnaires enregistrés détenteurs d'actions devant être rachetées, à sa dernière adresse mentionnée sur le registre des Actionnaires de la Société, cet avis notifiant à l'Actionnaire le nombre d'actions devant être rachetées, et spécifiant la date de rachat, le prix de rachat, les procédures nécessaires inhérentes à la soumission des Actions à la Société pour rachat, et la date projetée de l'assemblée générale des Actionnaires résolvant le rachat des Actions, de même que l'évaluation du prix de rachat, comme le stipulent les Articles 6.22(a) et 6.226.22(c). Chaque détenteur d'Actions devant être rachetées doit remettre le(s) certificat(s), le cas échéant, émis et portant sur les Actions de la Société. Le prix de rachat de ces Actions est à verser à l'ordre de la Personne dont le nom figure sur le registre des Actions en tant que propriétaire des informations bancaires fournies à la Société par l'Actionnaire avant la date de rachat.

6.23. Titres concernés non acquis

(a) Les titres concernés non acquis détenus par un Partant devront être, dans les limites permises par la loi et sous couvert de l'approbation du comité de Direction conformément à tout accord écrit en vigueur conclu entre les actionnaires et la Société de temps à autre, :

(i) transférés à l'EBT ou si l'EBT choisit de ne pas racheter les Titres Concernés Non Acquis, rachetés par la Société («Actions rachetées au Partant») et ultérieurement cédés à tout Dirigeant remplaçant qui peut, suivant le départ d'un Partant, être désigné pour remplacer cette Personne partant; ou

(ii) cédés à tout Dirigeant remplaçant ayant été désigné pour remplacer la Personne partant, (une telle cession ou rachat au titre de cet Article 6.23 relevant d'une «Option de rachat»)

(b) Toutes les Actions rachetées détenues par la Société et non cédées à un Dirigeant remplaçant conformément à l'Article 6.23(a) d'ici le 31 décembre 2013 devront être à partir de cet instant cédées aux Dirigeants présents, ceci au pro rata de leurs détentions en Actions Ordinaires de Classe A.

(c) Procédure d'Option de rachat. Nonobstant les dispositions de cet Article 6.23, dans l'éventualité où un tel achat émanant de l'Acheteur serait limité légalement ou représenterait un manquement aux dettes contractuelles obligatoires

alors existantes de la Société ou de toute Filiale (chacune représentant individuellement une «Circonstance prohibitrice», et collectivement les «Circonstances prohibitrices»), les Titres concernés non acquis seront retenus par le Dirigeant tant que perdurer la Circonstance prohibitrice, et dans ce cas (et pour cette durée), les dispositions de cet Article 6.23 s'appliquent comme s'il n'existait pas de Circonstance prohibitrice (et l'expression «Date de déclenchement d'achat» sera interprétée en conséquence pour signifier que les Circonstances prohibitrices cessent d'exister). L'Option de rachat est en mesure d'être exercée, mais du fait de l'existence d'une Circonstance prohibée, d'un vote, de faits économiques et autres éléments, tout ou partie des droits ayant trait aux Titres concernés non acquis seront suspendus.

(d) Prix d'achat de l'option de rachat. Le prix d'achat (devant être calculé à la Date de déclenchement du rachat) pour les Titres concernés non acquis s'avère:

(i) inférieur à la juste valeur de marché et au coût d'origine, lorsque qu'une telle Personne n'est pas un Mauvais Partant; et

(ii) correspond à la valeur nominale, lorsqu'une telle Personne est un Mauvais Partant.

(e) Procédures d'exercice des options de rachat. L'Acheteur pourra, sous couvert des dispositions de l'Article 6.23 (a), exercer le droit d'acheter les Titres concernés non acquis après l'Option de rachat par soumission d'un avis écrit (dénommé «Avis d'exercice d'option de rachat») adressé au(x) détenteur(s) de tels Titres concernés non acquis dans les quatre-vingt-dix jours (90) après la Date de déclenchement d'achat (dénommée la «Période d'exercice des Options de rachat»). L'avis d'exercice des Options de rachat établira la contrepartie totale devant être payée pour les Titres concernés non acquis tel que stipulé par l'Article 6.23 (e) et mentionnera la date et lieu de clôture de la transaction.

(f) Clôture. La clôture de la transaction énoncée par cet Article 6.23 (à savoir la cession des Titres concernés non acquis contre paiement du Prix de rachat d'options d'achat) se déroulera à la date désignée par l'Acheteur telle que stipulée dans l'Avis d'exercice d'options d'achat, dans les trente (30) jours suivant la soumission de l'Avis d'exercice d'options d'achat ou la Date de déclenchement d'achat, à savoir la plus avancée dans le temps. L'Acheteur paiera les Titres concernés non acquis par émission d'un transfert bancaire des fonds immédiatement disponibles à l'attention du détenteur de ces Titres concernés non acquis. Ne sont octroyées à l'Acheteur que les représentations et garanties suivantes de la part de chacun des vendeurs en matière de vente des Titres concernés non acquis: (i) ce vendeur possède l'autorité et les pouvoirs requis pour effectuer un tel transfert, (ii) ce vendeur possède le titre incontesté sur les Titres concernés non acquis devant être cédés, (iii) tout accord ayant trait à une telle vente constitue une obligation irrévocable du vendeur, et (iv) hormis autrement stipulé dans les Articles ou dans un accord écrit conclu entre les Détenteurs de titres (x) les Titres concernés non acquis sont exempts et libres de tous liens, réclamations et autres charges, et (y) une telle vente ne contrevient pas ou n'entre pas en conflit avec tout accord, engagement ou autres obligations du vendeur.

(g) Résiliation d'Option d'achat. L'Option d'achat prend fin dès (i) finalisation d'une Vente de la Société ou (ii) une offre publique d'achat.

6.24. Distributions aux Actionnaires. S'il est décidé qu'une Distribution à l'attention des Détenteurs de Titres doit être effectuée par la Direction, les Détenteurs de Titres sont alors habilités à recevoir des Distributions, à partir des fonds susdits légalement disponibles, et après approbation et déclaration faite par la Direction, conformément aux lois en vigueur, de la manière suivante et selon l'ordre de priorité ci-après:

(a) les Détenteurs de PEC sont habilités à recevoir toutes les Distributions effectuées par la Société eu égard aux PEC, et de telles Distributions sont établies au pro rata entre les Détenteurs de PEC, avec pour base le nombre de PEC détenus par chacun d'entre eux jusqu'à ce qu'ils aient chacun reçus leur part au pro rata du montant total des Distributions égal au montant des PEC;

(b) une fois les Détenteurs de PEC ayant reçu le montant total des Distributions égal au montant des PEC, les Actionnaires de Classe A sont habilités à recevoir toutes les Distributions effectuées par la Société eu égard aux Actions, et de telles Distributions seront réalisées au pro rata entre les Actionnaires de Classe A, avec pour base le nombre d'Actions Ordinaires de Classe A détenues par chaque Actionnaire de Classe A jusqu'à ce qu'ils aient chacun reçus leur part au pro rata du montant total des Distributions égal au montant des Actions de Classe A; et

(c) une fois les Actionnaires de Classe A ayant reçu le montant total des Distributions égal au montant des Actions de Classe A, les Actionnaires sont habilités à recevoir toutes les Distributions effectuées par la Société eu égard à leurs Actions, selon la répartition suivante:

(i) 20% des Distributions est effectuée au pro rata entre les Actionnaires de Classe A, avec pour base le nombre d'actions détenues par chacun d'entre eux; et

(ii) 80% des Distributions est effectué au pro rata entre les Actionnaires de Class A, avec pour base le nombre d'actions détenues par chacun d'entre eux.

(d) Attribution des Distributions. Nonobstant l'Article 6.24, alinéas (a) à (c) inclus, qui stipule que le pourcentage de la valeur des Distributions, qui serait autrement attribué à un Dirigeant conformément aux Articles 6.24(c) en étant égal proportionnellement au nombre de Titres concernés non acquis attribués aux Dirigeants, comporte le nombre total d'Actions Ordinaires de Classe A détenus par ces Dirigeants à cet instant là, et ce montant est retenu dans un compte fiduciaire. La Société devra distribué annuellement aux Dirigeants les Distributions non réparties des dirigeants liées aux Titres concernés non acquis devenus des Titres Acquis («Distributions non réparties des dirigeants»), à condition qu'à cet instant là le montant total de ces Distributions non réparties aux Dirigeants soit distribué (sous couvert de l'application de la loi) à un tel Dirigeant prioritairement à toute autre Personne (et l'interprétation de l'Article 6.24 sera effectuée en conséquence). Pour le cas où le Dirigeant pour qui la Distribution non répartie aux Dirigeants a été conservée (ou son Cessionnaire Autorisé) devient un Partant et cesse de détenir des Actions de Catégorie A grâce auxquelles le Dirigeant a le droit à cette Distribution non répartie aux Dirigeants, alors ladite Distribution devra être réaffectée aux Dirigeants qui ne sont pas des Partants au moment de la réaffectation au pro rata des Actions Détenues, étant précisé que dans le cas d'une Offre publique d'Achat ou d'une cession de la Société, toute Distribution non répar-

tie aux Dirigeants sera répartie entre les Dirigeants non Partants au moment du paiement dans les conditions décrites ci-dessus.

(e) Indépendamment des présentes dispositions de l'article 6.24, la Société procédera à des Distributions, telles que décidées par les Administrateurs et en accord avec la loi à tout Actionnaire qui est un individu soumis à un impôt sur le revenu américain supérieur sur une année calendaire à la somme de i) l'impôt sur le revenu américain payable par ledit Actionnaire pour l'année sur sa part de revenu taxable seulement en tant qu'Actionnaire, ii) les sommes distribuées à cet Actionnaire conformément à l'article 6.24 pour cette période. Cette Distribution ne devra pas être payée plus tard que le 10 janvier, le 10 avril, le 10 juin et le 10 septembre de chaque année (ou toute autre date 5 jours avant la date du paiement de l'impôt due par les individus au titre de l'impôt sur le revenu américain), si les fonds sont alors disponibles après constitution de réserves pour toute obligation anticipée ou contingente, pertes ou obligations de la Société, de ces Filiales ou Sociétés Affiliés. Tout Actionnaire pourra décliner cette distribution. Toute Distribution de ce type faite à un Actionnaire viendra en déduction du montant de la prochaine Distribution ou des Distributions qui aurait dû sinon être versé à cet Actionnaire (autre que les Distributions versées au titre du présent article) ou, pour le cas où ces Distributions ne sont pas suffisantes pour cet objectif, par la réduction des revenus issus de la Cession de la Société qui sont attribués à cet Actionnaire. Dans la mesure où un montant autrement distribuable à l'Actionnaire s'appliquerait, il sera traité comme un montant qui aurait dû être distribué par ledit Actionnaire conformément à l'article 6.24.

(f) Tout calcul d'impôt conformément à ce paragraphe devra prendre en compte que (i) l'Actionnaire est soumis au taux le plus élevé des impôts américains locaux, étatique et fédéral auxquels un individu ayant sa résidence aux Etats-Unis peut être soumis, tenant en compte la déductibilité de ces impôts et les limitations à cette déductibilité prévues par les Sections 55, 67 et 68 de l'IRC pour le calcul des taxes fédérales américaines et la caractéristique de tout revenu, gains, déduction, perte ou crédit, celles de l'Actionnaire seulement pour l'année calendaire en cours et celles de la Société et iii) toute perte attribuée par la Société à l'Actionnaire dans les périodes précédentes mais pas précédemment utilisées comme une déduction de tout revenu ou gain conformément au présent paragraphe sont disponibles comme déduction des revenus ou gains (dans la limite permise par la loi) pour l'année calendaire en cours.

6.25. Droits de liquidation.

En cas de liquidation, après paiement de toutes les dettes et engagements de la Société, les actifs restants de la Société seront distribués aux détenteurs de Titres selon les modalités stipulées dans l'Article 6.24 ci-dessus. En aucun cas une fusion ou consolidation de la Société en ou avec une ou d'autres entités, ni une fusion ou consolidation de toute entité ou d'autres entités avec la Société, ni une vente, une cession, une location ou un échange (pour des liquidités, des titres ou autres considérations) de tout ou partie des actifs de la Société ne pourront être considérés comme relevant d'une liquidation eu égard à l'interprétation de cet Article 6.25, excepté si une telle fusion, consolidation, vente, cession, location ou échange est en rapport avec ou fait partie d'un plan complet de liquidation, dissolution ou liquidation de la Société.

6.26. Capital autorisé.

Outre le capital souscrit, l'Entreprise dispose d'un capital autorisé fixé à cinq cent mille euros (EUR 500.000) et représenté par:

- (a) huit mille (8.000) Actions Ordinaires de Classe A1 ayant une valeur nominale établie à un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) par Action;
- (b) huit mille (8.000) Actions Ordinaires de Classe A2 ayant une valeur nominale établie à un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) par Action;
- (c) huit mille (8.000) Actions Ordinaires de Classe A3 ayant une valeur nominale établie à un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) par Action;
- (d) huit mille (8.000) Actions Ordinaires de Classe A4 ayant une valeur nominale établie à un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) par Action;
- (e) huit mille (8.000) Actions Ordinaires de Classe A5 ayant une valeur nominale établie à un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) par Action;
- (f) huit mille (8.000) Actions Ordinaires de Classe A6 ayant une valeur nominale établie à un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) par Action;
- (g) huit mille (8.000) Actions Ordinaires de Classe A7 ayant une valeur nominale établie à un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) par Action;
- (h) huit mille (8.000) Actions Ordinaires de Classe A8 ayant une valeur nominale établie à un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) par Action;
- (i) huit mille (8.000) Actions Ordinaires de Classe A9 ayant une valeur nominale établie à un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) par Action;
- (j) huit mille (8.000) Actions Ordinaires de Classe A10 ayant une valeur nominale établie à un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) par Action;
- (k) trente-deux mille (32.000) Actions Ordinaires de Classe B1 ayant une valeur nominale établie à un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) par Action;
- (l) trente-deux mille (32.000) Actions Ordinaires de Classe B2 ayant une valeur nominale établie à un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) par Action;
- (m) trente-deux mille (32.000) Actions Ordinaires de Classe B3 ayant une valeur nominale établie à un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) par Action;
- (n) trente-deux mille (32.000) Actions Ordinaires de Classe B4 ayant une valeur nominale établie à un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) par Action;
- (o) trente-deux mille (32.000) Actions Ordinaires de Classe B5 ayant une valeur nominale établie à un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) par Action;

- (p) trente-deux mille (32.000) Actions Ordinaires de Classe B6 ayant une valeur nominale établie à un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) par Action;
- (q) trente-deux mille (32.000) Actions Ordinaires de Classe B7 ayant une valeur nominale établie à un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) par Action;
- (r) trente-deux mille (32.000) Actions Ordinaires de Classe B8 ayant une valeur nominale établie à un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) par Action;
- (t) trente-deux mille (32.000) Actions Ordinaires de Classe B9 ayant une valeur nominale établie à un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) par Action;
- (u) trente-deux mille (32.000) Actions Ordinaires de Classe B10 ayant une valeur nominale établie à un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) par Action;

6.27. Modification du capital souscrit et du capital autorisé.

Le capital souscrit et autorisé de la Société peut être augmenté ou diminué par décision de l'assemblée générale des Actionnaires votant avec le même quorum que dans le cas de la modification des présents Articles, sous réserve de l'application des dispositions de tout accord conclu entre les détenteurs de titres et la Société.

Art. 7. Actions, Registre des actionnaires, et Cession des actions

7.1. Registre des actionnaires.

Les Actions doivent être émises et demeurer sous la forme d'actions nominatives. Un registre des actionnaires est conservé au siège social et peut être consulté par tout actionnaire. Le registre contient la désignation précise de chaque actionnaire et l'indication du nombre d'actions détenues, l'indication des paiements effectués sur ces actions ainsi que les cessions d'actions et les dates correspondantes. Chaque actionnaire doit notifier par lettre recommandée à la Société son adresse et tout changement d'adresse. La Société est habilitée à se fier à la dernière adresse ainsi communiquée. Les certificats de ces consignations sont émis et signés par la Direction sur demande de l'Actionnaire concerné.

7.2. Propriété des actions.

La propriété des actions nominales est prouvée par la consignation au registre des actionnaires. La Société n'enregistre qu'un seul porteur par Action. Si l'une ou plusieurs Actions sont détenues conjointement ou si la propriété d'une/de telle(s) Actions est contestée, toutes les personnes revendiquant des droits sur une/de telle(s) Action(s) doivent désigner un seul et unique représentant pour représenter une/de telle(s) Actions face à la Société. Tout manquement à désigner un tel représentant impliquera une suspension de tous les droits associés à de telles Actions jusqu'à ce qu'un tel représentant soit désigné, et à cet instant là toutes les distributions suspendues ayant trait à de telles Actions seront versées à ce représentant.

7.3. Cession d'actions.

(a) Déclaration de cession. La cession des actions est effectuée par une déclaration de cession consignée au registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire, ou son ou leurs représentants. Les cessions d'actions peuvent également être effectuées conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil luxembourgeois concernant les cessions de créance. La Société peut en outre accepter et consigner au registre des actionnaires toute cession dont l'existence mentionnée dans toute correspondance ou autre document portant l'autorisation du cédant et du cessionnaire.

(b) Restrictions en matière de cession. Avant le dixième anniversaire de la Date d'émission, ou pendant une période plus courte déterminée par la loi en vigueur, les Actionnaires ne peuvent pas céder valablement les Actions sans le consentement préalable écrite de la Direction ou toute autre autorisation au titre de cet Article 7.3.

(c) Cessions permises. Les restrictions énoncées dans cet Article 7.3 ne s'appliquent pas en ce qui concerne (i) toute cession de titres par le Détenteur de titres aux Cessionnaires autorisés du Détenteur de titres, après soumission d'un avis écrit d'une telle cession à la Direction, ou (ii) toute cession de Titres par application de tout accord conclu entre la Société et le Détenteur de titres des titres concernés; à condition que les dispositions contenues dans cet Article 7.3 continuent d'être appliquées aux Titres détenus par un Cessionnaire autorisé; à condition de plus que tous les Titres cédés par application de cet Article 7.3(c) à un Cessionnaire autorisé d'un cédant soient retournés au cédant de suite après qu'un tel cessionnaire cesse d'être une personne affiliée ou membre du groupe familial du Cessionnaire ou un Trust Autorisé.

(d) Cession. Pour les besoins de ces Articles, «Cession» ou «cession» signifie toute transaction, soit volontaire ou involontaire, ou par application de la loi, donnant lieu à une cession de propriété, «nue-propriété», «usufruit» ou des droits inhérents aux actions émises par la Société (dont les droits de vote ou droits de dividende) à toute personne autre que la Société elle-même, qu'il s'agisse ou non d'un actionnaire de la Société, par tous les moyens quels qu'ils soient (dont, sans limitation, des présents, contributions partielles des actifs («apports partiels d'actifs»), fusions, divisions («scissions»), ventes, cessions, nantissements ou toute autre forme de cession, transfert ou disposition de tout intérêt légal ou réel envers les Titres, de même que toute combinaison de telles méthodes de cession de propriété. Les Titres doivent être émis et demeurer sous la forme de titres nominatifs.

(e) Cessions en Violation des Articles. Toute cession ou transfert intenté de tout Titre en violation des dispositions de ces Articles sera annulée et sans effet, et la Société ne prendra pas effet d'une telle cession, ni ne l'enregistrera dans ses livres comptables, et ne traitera aucun cessionnaire prétendu de tels Titres en tant que propriétaire de tels Titres pour quelque motif que ce soit.

Chapitre III - Gestion

Art. 8. Direction. La Société est gérée par OAKWOOD FINANCIAL MANAGEMENT S.A., une société anonyme régie selon les lois du grand-duché de Luxembourg, dans sa capacité en tant qu'unique partenaire général (associé commandité) et gestionnaire de la Société (ci-après désignée la «Direction»). Les autres Actionnaires ne peuvent participer

ni interférer avec la gestion de la Société. En cas d'incapacité juridique, liquidation ou autre situation permanente empêchant la Direction d'agir en tant que gestionnaire de la Société, la Société ne peut être immédiatement dissoute et liquidée, à condition que le Comité de Surveillance, tel que stipulé dans l'Article 11 des présentes, désigne un administrateur, qui ne peut être un Actionnaire, pour qu'il agisse sur les faits urgents de gestion, jusqu'à ce que soit tenue une réunion générale des Actionnaires, devant être convenue par cet administrateur dans les quinze (15) jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les Actionnaires peuvent désigner un directeur successeur, conformément aux exigences en matière de quorum et de majorité pour la modification de ces Articles. Tout manquement à désigner une telle personne entraînera une dissolution et une liquidation de la Société.

Art. 9. Pouvoirs du Dirigeant

9.1. Attributions générales.

De très larges pouvoirs sont conférés au Dirigeant pour qu'il effectue l'ensemble des actes d'administration et de vente dans le cadre de l'objet déclaré de la société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents Statuts à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de surveillance relèveront de la compétence du Dirigeant.

9.2. Exercice des Droits.

Le Dirigeant s'engage à agir en toute bonne foi et selon son jugement raisonnable, au mieux des intérêts de la Société et de ses Actionnaires, de mettre tout en oeuvre pour faire respecter les droits accordés à la Société en vertu de tout contrat qui pourra être conclu entre la Société et tout Détenteur de titres le cas échéant.

9.3. Cessation du mandat du Dirigeant du fait des détenteurs d'actions ordinaires.

Si les détenteurs d'actions estiment qu'à la suite d'une quelconque convention écrite pouvant être convenue le cas échéant entre la Société et l'ensemble des détenteurs d'actions, le Dirigeant a manqué à ses obligations vis-à-vis de la Société et des Actionnaires en vertu de l'Article 9.2, les Actionnaires auront alors la possibilité, en agissant conformément à cette convention, de mettre fin au mandat du Dirigeant et de le remplacer par un nouveau dirigeant dont la nomination devra être approuvée conformément à la procédure de révocation susmentionnée.

Art. 10. Tiers. La société est valablement liée vis-à-vis des tiers par la signature de son Dirigeant, ou par celle de toute autre personne ayant reçu délégation d'autorité par le Dirigeant, et ce à la seule discrétion de ce dernier.

Chapitre IV - Contrôle

Art. 11. Conseil de surveillance

11.1. Membres du Conseil de surveillance.

L'activité de la Société et sa situation financière, y compris en particulier ses livres et ses comptes, devront être contrôlés par un Conseil de surveillance (le «Conseil de surveillance») composé d'au moins trois membres, lesquels n'auront pas besoin d'être des Actionnaires. Pour l'exécution de ses obligations de surveillance, le Conseil de surveillance disposera des pouvoirs d'un commissaire aux comptes, comme le prévoit l'article 62 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, dans sa version modifiée le cas échéant. Le Conseil de surveillance pourra être consulté par le Dirigeant sur des questions que celui-ci pourra établir et pourra autoriser les actions à prendre par le Dirigeant qui peuvent, conformément à la loi, à la réglementation ou en vertu des présents Statuts, outrepasser les pouvoirs du Dirigeant. Les membres du Conseil de surveillance devront être élus par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une durée d'un (1) an et ils seront en exercice jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Les membres du Conseil de surveillance sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution adoptée par une assemblée générale des Actionnaires. Le Conseil de surveillance pourra élire l'un de ses membres en tant que président.

11.2. Réunions du Conseil de surveillance.

Le Conseil de surveillance sera convoqué par son président ou par le Dirigeant. Une réunion du Conseil de surveillance sera convoquée si l'un de ses membres le demande.

11.3. Notifications.

Pour toute réunion du Conseil de surveillance, une convocation écrite sera remise à l'ensemble de ses membres au moins (3) trois jours avant la date fixée pour cette réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence devra être précisée dans l'avis de convocation de la réunion. L'avis de convocation devra indiquer le lieu de l'assemblée ainsi que son ordre du jour. Il pourra être renoncé à cet avis de convocation par écrit, par télégramme, télex, fax ou par tout autre moyen de communication, une simple copie suffisant. Des avis de convocations distincts ne seront pas requis pour les réunions qui se tiennent à l'heure et aux lieux indiqués dans un programme précédemment adopté par résolution du Conseil de surveillance.

11.4. Président.

Le président du conseil de surveillance présidera toutes les réunions de ce conseil, mais en son absence le Conseil de surveillance nommera un autre membre du conseil de surveillance en tant que président pro tempore par vote de la majorité présente à cette assemblée. Tout membre aura la possibilité d'intervenir au cours d'une réunion en désignant un autre membre comme son mandataire par écrit, par télégramme, télex, fax ou par tout autre moyen de communication, une simple copie suffisant. Un membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

11.5. Résolutions.

Le Conseil de surveillance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins une majorité de ses membres sont présents or représentés. Les résolutions sont prises à la majorité des votes des membres présents ou représentés.

11.6. Procès-verbux.

Les résolutions du Conseil de surveillance devront être enregistrées dans des procès-verbaux qui seront signés par le président de l'assemblée. Les copies des extraits de ces procès-verbaux susceptibles d'être produits auprès des instances judiciaires ou autres, devront être valablement signées par le président de l'assemblée ou deux autres de ses membres.

11.7. Résolutions écrites - Conférence téléphonique.

Les résolutions écrites, approuvées et signées par l'ensemble des membres du Conseil de surveillance, auront le même effet que les résolutions votées au cours d'une assemblée du Conseil de surveillance; chaque membre devra approuver cette résolution par écrit, par télégramme, télex, fax ou par tout moyen de communication similaire, une simple copie suffisant. La réunion de ces documents formera le document prouvant que cette résolution a été prise. Tout membre du Conseil de supervision pourra participer à une réunion du Conseil de supervision au moyen d'une conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes prenant part à l'assemblée de s'entendre mutuellement. La participation à une assemblée par ces moyens de communication équivaut à la participation en personne à cette assemblée.

11.8. Responsabilité.

De par leur appartenance à ce Conseil, aucun membre ne supportera personnellement aucune dette se rapportant aux engagements pris régulièrement au nom de la Société par ses membres. Ils ne sont que des agents habilités et sont de ce fait uniquement responsables de l'exécution de leur mandat.

11.9. Indemnités.

(l) Indemnités. Dans les limites autorisées par la loi, la Société s'engage à indemniser tout membre du Conseil de surveillance et ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, pour les frais raisonnablement engagés par celui-ci se rapportant à une action, un procès ou une procédure dans lequel il peut être partie prenante du fait qu'il est ou a été membre du Conseil de surveillance de la société et pour lequel il ne sera pas habilité à être indemnisé, à l'exception des questions pour lesquelles il sera finalement jugé responsable, pour cette action, ce procès ou cette procédure, de négligence ou de faute; en cas de règlement, une indemnisation est prévue uniquement pour les questions couvertes par le règlement et pour lesquelles la société aura été avisée par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis de manquement à ses devoirs. Le droit à indemnisation précité n'exclura pas les autres droits auxquels il pourrait prétendre.

(m) Frais. La Société s'engage à régler toutes les dépenses engagées par une personne indemnisable aux termes des présentes et se rapportant à toute procédure préalablement à la décision définitive, aussi longtemps que la Société recevra un engagement écrit et liant juridiquement cette personne aux fins qu'elle rembourse la totalité de la somme avancée si la décision définitive déclare que cette personne n'est pas habilitée à être indemnisée. L'achèvement de toute action, poursuite judiciaire ou procédure par jugement, ordonnance, règlement, condamnation, ou un plaidoyer de nolo contendere ou son équivalent, ne saurait générer par lui-même une présomption selon laquelle la personne indemnisable n'a pas satisfait aux normes de conduite l'autorisant à être indemnisé aux termes des présentes. La Société s'engage à régler en numéraire cette personne indemnisable pour l'intégralité de la somme engagée dès notification d'une obligation de l'indemniser émise par cette personne indemnisable, cette obligation devant être appuyée par toute information que la Société pourra exiger.

11.10. Conflits.

Aucune transaction ni aucun contrat conclu entre la Société et une autre société ou une autre entreprise ne saurait être affecté ou annulé du fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou cadres dépendant du Dirigeant ont un intérêt personnel dans cette autre société ou entreprise ou qu'ils en sont administrateur, associé, cadre ou employé. Un administrateur ou un responsable dépendant du Dirigeant et agissant en tant qu'administrateur, cadre ou employé d'une société ou d'une entreprise avec laquelle la Société a conclu un contrat ou par ailleurs est en relation d'affaires, ne sera pas empêché d'examiner des questions concernant ledit contrat ou lesdites autres affaires, d'émettre un vote à leur sujet ni d'agir quant à elles, en raison de son appartenance à cette autre société ou entreprise. Nonobstant ce qui précède, les dispositions du présent Article 11.10 devront faire l'objet d'une convention conclue entre la Société et les Détenteurs d'actions.

Chapitre V - Assemblée générale des actionnaires

Art. 12. Assemblées générales des actionnaires

(n) Pouvoirs. L'assemblée générale des Actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus pour ordonner, agir ou ratifier les actes se rapportant à l'exploitation de la Société, sous réserve que, sauf disposition contraire prévue par les présents Statuts, une résolution ne sera valablement adoptée que si elle est approuvée par le Dirigeant sauf les résolutions relatives à la nomination et révocation des membres du Conseil de surveillance. L'assemblée générale des Actionnaires de la Société se réunira lorsqu'elle sera convoquée par le Dirigeant ou par le Conseil de surveillance.

(o) Lieu, heure. L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg au siège social de la Société, ou en tout autre endroit de Luxembourg comme cela le sera précisé dans l'avis de convocation de l'assemblée, le 15 mars. Si ce jour est un jour légal ou un jour férié au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le jour ouvré suivant à Luxembourg. Les autres assemblées générales des Actionnaires pourront se tenir en des lieux et à des dates qui seront précisés dans les avis de convocation respectifs. Les assemblées générales d'Actionnaires seront notifiées par convocation dans laquelle sera indiqué l'ordre du jour. Cette convocation sera envoyée par lettre recommandée par le Dirigeant au minimum huit (8) jours avant l'assemblée générale à chaque actionnaire de la Société à l'adresse inscrite au registre des actions.

(p) Droit de vote. Chaque action donne droit à une voix. Un Actionnaire peut agir lors d'une assemblée des actionnaires en nommant une autre personne en tant que mandataire, par fax ou par tout autre moyen de communication, une simple copie suffisant. Sauf disposition contraire prévue aux présentes, le quorum et la majorité prévus par la loi régiront la conduite des assemblées des Actionnaires. Le Dirigeant pourra définir l'ensemble des autres dispositions qui doivent être respectées par les Actionnaires pour qu'ils prennent part à une assemblée des Actionnaires. Si tous les Actionnaires sont présents lors d'une assemblée des Actionnaires et s'ils établissent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans qu'il y ait d'avis préalable ni de publication.

Chapitre VI - Année fiscale - Bilan

Art. 13. Année fiscale. L'année fiscale de la Société commencera le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre de l'année suivante.

Art. 14. Réserve. Sur les bénéfices annuels nets de la société, cinq pour cent (5%) seront affectés à la réserve exigée par la loi. Cette affectation cessera d'être exigée dès que le montant de la réserve statutaire aura atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit. L'assemblée générale des Actionnaires, sur recommandation du Dirigeant, décidera de la manière dont le reste des bénéfices annuels nets sera affecté, sous réserve de toute convention conclue entre la Société et les détenteurs de Titres. Des dividendes provisoires pourront être distribués en observant les dispositions légales, sous réserve de toute convention conclue entre la Société et les Détenteurs d'actions.

Chapitre VII - Liquidation - Modification des Statuts

Art. 15. Modification. Sauf disposition contraire prévue aux présentes, les Statuts pourront, si le Dirigeant en est d'accord, être modifiés par une assemblée des actionnaires, si le quorum est atteint et que les exigences de majorité prévus à la loi du 10 août 1915 régissant les sociétés commerciales, dans sa version modifiée, sont respectées.

Art. 16. Dissolution. En cas de dissolution de la Société, un ou plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou entités juridiques) pourront exécuter la liquidation. Le ou les liquidateurs seront nommés par l'assemblée générale qui aura décidé de la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Chapitre VIII - Dernières dispositions - Droit applicable

Art. 17. Dispositions diverses. Pour toutes les questions non régies par les présents Statuts, les parties se référeront à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, dans sa version modifiée.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2006.
- 2) Le première assemblée générale aura lieu en 2007.

Souscription et libération

Les souscripteurs ont souscrit les actions comme suit:

- 1) OAKWOOD FINANCIAL MANAGEMENT S.A, nommée ci-avant 1 action de commandité;
- 2) Michael Charles Culhane, nommé ci-avant souscrit 2.000 actions Classe A1, 2.000 actions Classe A2, 2.000 actions Classe A3, 2.000 actions Classe A4, 2.000 actions Classe A5, 2.000 actions Classe A6, 2.000 actions Classe A7, 2.000 actions Classe A8, 2.000 actions Classe A9, 2.000 actions Classe A10;
- 3) Jason Miller, nommé ci-avant souscrit 700 actions Classe A1, 700 actions Classe A2, 700 actions Classe A3, 700 actions Classe A4, 700 actions Classe A5, 700 actions Classe A6, 700 actions Classe A7, 700 actions Classe A8, 700 actions Classe A9, 700 actions Classe A10;
- 4) Roger Lansdowne, nommé ci-avant souscrit 50 actions Classe A1, 50 actions Classe A2, 50 actions Classe A3, 50 actions Classe A4, 50 actions Classe A5, 50 actions Classe A6, 50 actions Classe A7, 50 actions Classe A8, 50 actions Classe A9, 50 actions Classe A10;
- 5) Laurence Morey, nommé ci-avant souscrit 700 actions Classe A1, 700 actions Classe A2, 700 actions Classe A3, 700 actions Classe A4, 700 actions Classe A5, 700 actions Classe A6, 700 actions Classe A7, 700 actions Classe A8, 700 actions Classe A9, 700 actions Classe A10;
- 6) Richard Klemmer, nommé ci-avant souscrit 875 actions Classe A1, 875 actions Classe A2, 875 actions Classe A3, 875 actions Classe A4, 875 actions Classe A5, 875 actions Classe A6, 875 actions Classe A7, 875 actions Classe A8, 875 actions Classe A9, 875 actions Classe A10.

Total: 43.251 actions (1 action de commandité et 43.250 actions de commanditaire)

Toutes les actions ont été libérées par apport en espèces de sorte que la somme de cinquante-quatre mille soixante-trois euros et soixante-quinze cents (EUR 54.063,75) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et déclare expressément qu'elles sont remplies.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution sont évalués à environ six mille huit cents (6.800,00) euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les actionnaires, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont adopté à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. La société a nommé comme gérant pour une période indéterminée:
OAKWOOD FINANCIAL MANAGEMENT S.A., sus-mentionnée

2. La société suivante a été nommée commissaire aux comptes:

DELOITTE S.A., ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le mandat prendra fin à l'assemblée générale approuvant les comptes aux 31 décembre 2006.

3. L'adresse du siège social de la Société se tiendra au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande du mandataire des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, de dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants celui-ci a signé le présent acte avec Nous notaire.

Signé: L. Spizzichino, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, vol. 156S, fol. 14, case 10. – Reçu 540,64 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2006.

A. Schwachtgen.

(133678.3/230/1671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2006.

DeA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 116.440.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(133419.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2006.

SO.CO.PAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 40.186.

rExtrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue à Luxembourg le 20 octobre 2006

Prèmiere résolution

Le conseil d'administration décide de coopter administrateur, en remplacement de Madame Maria Laura Guardamagna, démissionnaire, Mademoiselle Francesca Docchio, employée privée, demeurant au 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

L'élection définitive de Mademoiselle Francesca Docchio sera soumise à la plus proche assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi / F. Docchio

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006, réf. LSO-BX00032. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130948.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

ALCHIMIDIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 750.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.363.

2.000 parts sociales de la société ALCHIMIDIS, S.à r.l. détenues par la société PROFESSIONAL PORTOFOLIO MANAGEMENT A.G., avec siège social Talstrasse 70, Postfach 823, 8039 Zurich (Suisse) ont été cédées à la société COMPAGNIE DE L'OURS, S.à r.l., avec siège social 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg en date du 25 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06914. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130971.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

MUSE HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 120.601.

In the year two thousand and six on the fifteenth day of November.
Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. EMBASSY EAGLE HOLDINGS S.A., a public limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 65, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg (Embassy); and
2. MONARCHY ENTERPRISES HOLDINGS B.V., a private limited liability company incorporated under the laws of The Netherlands, with registered office at Rokin 55, 1012 KK Amsterdam, The Netherlands (Monarchy), both here duly represented by Alexandra von Neuhoff von der Ley, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

I. Embassy and Monarchy, prenamed are the sole partners of MUSE HOLDINGS S.à.r.l., a private limited liability company incorporated and organized under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 120.601 (the Company), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on October 28, 2006, not yet published in the *Mémorial Recueil des Sociétés et Associations*.

II. The agenda of the meeting is as follows:

1. waiver of convening notices;
2. increase of the share capital of the Company by one hundred and twenty-nine thousand US dollars (USD 129,000) in order to bring the corporate share capital from its current amount of sixteen thousand US dollars (USD 16,000) represented by four hundred (400) shares, having a par value of forty US dollars (USD 40) each, up to one hundred and forty-five thousand US dollars (USD 145,000) by way of issuance of three thousand two hundred and twenty-five (3,225) new shares having a par value of forty US dollars (USD 40) each; intervention of subscribers - subscription of the share capital increase by a contribution in cash to be allocated to the share capital account of the Company;
3. amendment and complete restatement of the articles of association of the Company;
4. revocation of Mr Benoît Nasr as manager of the Company; and
5. appointment of four B managers and confirmation of Mrs Ruth Brand as manager of the Company and redesignation as A manager of the Company for an unlimited duration.

III. The partners have taken the following resolutions:

First resolution

The partners waive any applicable convening notices.

Second resolution

The partners resolve to increase the share capital of the Company by one hundred and twenty-nine thousand US dollars (USD 129,000) in order to bring the corporate share capital from its current amount of sixteen thousand US dollars (USD 16,000), represented by four hundred (400) shares in registered form, having a par value of forty US dollars (USD 40) each up to one hundred and forty-five thousand US dollars (USD 145,000) by way of the issuance of three thousand two hundred and twenty-five (3,225) new shares in registered form having a par value of forty US dollars (USD 40) each.

Subscription - Payment

The newly issued shares are subscribed as follows:

1. COLUMBUS VC Ltd., a company incorporated and organized under the laws of the Commonwealth of the Bahamas as an International Business Company, having its registered office at Fort Nassau Centre, Marlborough Street, Nassau, Bahamas, P.O. Box N-4875, registered at the Bahamas Registry of Companies under number 143738B (Columbus), declares to subscribe seven hundred and twenty-five (725) newly issued shares and to fully pay them up by a contribution in cash, evidence of which has been given to the undersigned notary by the production of a blocking certificate;

here duly represented by Alexandra von Neuhoff von der Ley, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

2. CPH CAPITAL Pty Ltd, a company incorporated and organized under the laws of New South Wales, having its registered office at 54-58 Park Street, Sydney NSW, 2000 Australia (CPH), declares to subscribe seven hundred and twenty-five (725) newly issued shares and to fully pay them up by a contribution in cash, evidence of which has been given to the undersigned notary by the production of a blocking certificate;

here duly represented by Alexandra von Neuhoff von der Ley, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal

3. TRIAN PARTNERS, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, and having its registered office at 280 Park avenue, 41st Floor, New York, NY 10017, United States of America (TP LP) declares to subscribe one hundred and thirty (130) newly issued shares and to fully pay them up by a contribution in cash, evidence of which has been given to the undersigned notary by the production of a blocking certificate.

here duly represented by Alexandra von Neuhoff von der Ley, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal

4. TRIAN PARTNERS PARALLEL FUND I, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, and having its registered office at 280 Park avenue, 41st Floor, New York, NY 10017, United States of America (TPPF I) declares to subscribe twenty-four (24) newly issued shares and to fully pay them up by a contribution in cash, evidence of which has been given to the undersigned notary by the production of a blocking certificate.

here duly represented by Alexandra von Neuhoff von der Ley, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal

5. TRIAN PARTNERS PARALLEL FUND II, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, and having its registered office at 280 Park avenue, 41st Floor, New York, NY 10017, United States of America (TPPF II) declares to subscribe five (5) newly issued shares and to fully pay them up by a contribution in cash, evidence of which has been given to the undersigned notary by the production of a blocking certificate.

here duly represented by Alexandra von Neuhoff von der Ley, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal

6. TRIAN PARTNERS MASTER FUND, L.P., a company organized under the laws of the Cayman Islands, and having its registered office at c/o Goldman Sachs (Cayman) Trust, Limited, 2nd Floor, Harbour Centre, Grand Cayman, Cayman Islands BW1 (TPMF I) declares to subscribe four hundred and ninety- three (493) newly issued shares and to fully pay them up by a contribution in cash, evidence of which has been given to the undersigned notary by the production of a blocking certificate.

here duly represented by Alexandra von Neuhoff von der Ley, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal

7. TRIAN PARTNERS MASTER FUND (NON-ERISA), L.P., a company organized under the laws of the Cayman Islands, and having its registered office at c/o Goldman Sachs (Cayman) Trust, Limited, 2nd Floor, Harbour Centre, Grand Cayman, Cayman Islands BW1 (TPMF II) declares to subscribe twenty-nine (29) newly issued shares and to fully pay them up by a contribution in cash, evidence of which has been given to the undersigned notary by the production of a blocking certificate.

here duly represented by Alexandra von Neuhoff von der Ley, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal

8. TCMG-MA, LLC, a limited liability company organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, and having its registered office at 280 Park avenue, 41st Floor, New York, NY 10017, United States of America (TCMG) declares to subscribe forty-four (44) newly issued shares and to fully pay them up by a contribution in cash, evidence of which has been given to the undersigned notary by the production of a blocking certificate.

here duly represented by Alexandra von Neuhoff von der Ley, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal

9. EMBASSY, prenamed and represented as stated here above, declares to subscribe five hundred and twenty-five (525) newly issued shares and to fully pay them up by a contribution in cash, evidence of which has been given to the undersigned notary by the production of a blocking certificate.

10. MONARCHY, prenamed and represented as stated here above, declares to subscribe five hundred and twenty-five (525) newly issued shares and to fully pay them up by a contribution in cash, evidence of which has been given to the undersigned notary by the production of a blocking certificate.

Third resolution

The shareholders resolve to amend and completely restate the articles of association of the Company.

The appearing parties, represented as said above, have therefore requested the officiating notary to enact the following restatement of the articles of association (the Articles) of the above mentioned Company:

«Name - Registered office - Object - Duration

Name

There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name MUSE HOLDINGS S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Registered office

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Object

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may acquire, directly or indirectly, manage, enhance, lease and dispose of real estates located in Luxembourg or abroad.

3.5. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Duration

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

Capital - Shares

Capital

5.1 The Company's corporate capital is fixed at one hundred and forty-five thousand US dollars (USD 145,000.-) represented by three thousand six hundred and twenty-five (3,625) shares in registered form with a par value of one forty US dollars (USD 40,-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

6.5 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Board of managers

7.1. The Company is managed by one or not more than five managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. The manager(s) need not to be partner(s). If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers which shall be composed of at least one (1) A manager and one (1) B manager. The board of managers may appoint a chairman among its members.

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the single manager, or if there are more than one manager, by at least one (1) A manager and one (1) B manager of the Company.

Procedure

9.1 The Managers shall meet as and when required by the Company's interests, but not fewer than four (4) times in each calendar year or upon call of any manager of the Company at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least five (5) days in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his proxy..

9.5 The board of managers can validly deliberate and act only if at least the majority of the managers, including a least one (1) A manager and one (1) B manager, are present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast, including the vote of at least one (1) A manager and one (1) B manager. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by the chairman or all the managers present or represented at the meeting.

9.6 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager or, as the case may be, by the joint signatures of at least one (1) A manager and one (1) B manager of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of partners

Powers and voting rights

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3 The following matters shall be reserved to the decision of the partners representing three-quarters of the share capital of the Company:

- (i) amendment of the Articles;
- (ii) issuance or redemption of shares other than in order to return profits from the investment in Meridian Audio Limited, a company incorporated with limited liability in England and Wales, registered with number 02710631 and having its registered office at Latham Road, Huntingdon, Cambridgeshire PE29 6YE, England (Meridian) to the partners;
- (iii) distributions of dividends or interim dividends (if any);
- (iv) approval of a voluntary arrangement, voluntary winding-up or to agree to any compromise or arrangement with creditors;
- (v) approval of any new businesses, other than the investment in Meridian;
- (vi) sale or transfer or the execution of any agreement for the sale or transfer of any undertaking, property, assets and/or shares of the Company (including any interests in Meridian);
- (vii) creation of any charge, pledge, lien (other than a lien arising by operation of law) or other encumbrance or security interest over the whole or any part of the undertaking, property, assets or shares of the Company (including any interests in Meridian), except in the normal course of business;
- (viii) provision of any loan (other than the Investor Loan as defined in the investment agreement entered into by inter alia the Company and the partners of the Company, as amended or restated from time to time (the Muse Investment Agreement)), and incurrence of any debt, by the Company; and

(ix) decisions relating to Meridian listed as items 2., 4., 6., 7., 8., 9., 10. 17. and 23. under Schedule 3 of the investment agreement to be entered into by the Company and Meridian, as amended or restated from time to time (the Meridian Investment Agreement).

13.4 The following matters shall be reserved to the unanimous decision of the Partners representing the entire share capital of the Company:

- amendment of the Muse Investment Agreement, to be entered into from time to time;
- amendment of the terms and conditions of the preferred equity certificates (PECs), to be entered into by the Company from time to time;
- amendment of the terms and conditions of the convertible preferred equity certificates (CPECs), to be entered into by the Company from time to time;
- amendment of the terms and conditions of the preferred equity share certificates (the PESCs), to be entered into by the Company from time to time;
- redemption of the PECs;
- redemption of the CPECs;
- conversion of the CPECs into shares; and
- redemption of the PESCs.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Accounting Year

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the 1st January of each year and end on the 31st December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office. The inventory and balance sheet are submitted to the partners for approval within the first six months after the end of the accounting year.

Allocation of profits

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

VI. Dissolution - Liquidation

Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VII. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.»

Fourth resolution

The partners decide to pronounce the revocation of Mr Benoît Nasr as manager of the Company with effect as of November 15, 2006. Mr Nasr shall immediately suspend the performance of any duties and/or activities as member of the board of managers of the Company and shall incur no liability for any damages as result of such suspension.

Fifth resolution

The partners decide to replace Mr Nasr in his functions by appointing the following persons as new members of the board of managers of the Company for an unlimited duration, with effect as of November 15, 2006:

- Mr. Yariv Milchan, born in Tel Aviv (Israel) on 20 December 1968, with professional address at c/o New Regency Productions Inc., 10201 West Pico Blvd, Building 12, CA 90035 Los Angeles, as B Manager;
- Mr. Glenn Wein, born in Melbourne (Australia) on October 29, 1967, with professional address at 54-58, Park Street, Sydney NSW 2000, Australia, as B Manager;
- Mr. Brian Jacoby, born in New Jersey (United States of America) on June 30, 1978, with professional address at 280 Park Avenue, 41st Floor, New York, NY 10017, as B Manager;
- Mr. Frank Vivier, company director, born in Ceres (South Africa) on March 15, 1957, with address at 50, chemin de la Chenaie, 1293 Bellevue, Geneva, Switzerland, as B Manager; and

The partners further resolve to confirm the appointment of the following manager of the Company and to designate her as A manager of the Company:

- Mrs. Ruth Brand, private employee, born in Sarnen (Switzerland) on July 21, 1954, with professional address at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, who had been appointed as manager of the Company by virtue of a resolution of the partners of the Company dated October 18, 2006.

There being no further business, the meeting is closed.

Expenses - Capital duty

For the purpose of the registration, the amount of one hundred and twenty-nine thousand US Dollars (USD 129,000) is valued at one hundred thousand five hundred and sixty-one euro thirty-one cents (EUR 100,561.31).

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand euro.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the appearing parties, the said proxy signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quinze novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

EMBASSY EAGLE HOLDINGS S.A., une société anonyme constituée selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social à 65, boulevard de la Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg (Embassy); et

MONARCHY ENTERPRISES HOLDINGS B.V., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois néerlandaises, ayant son siège social à Rokin 55, 1012 KK Amsterdam, Les Pays-Bas (Monarchy),

dûment représentés par Alexandra von Neuhoff von der Ley, avocat, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire représentant les parties comparantes et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme ci-dessus mentionnées, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte comme suit:

I. EMBASSY ET MONARCHY, prénommées sont les deux seuls associés de Muse Holdings S.à r.l. , une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social à 65, boulevard de la Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 120.601 (la Société), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 18 octobre 2006, non encore publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

II. L'agenda de l'assemblée est le suivant:

renonciation aux formalités de convocation;

augmentation du capital social de la Société de cent vingt-neuf mille US dollars (129.000 USD) pour le porter de son montant actuel de seize mille US dollars (16.000 USD) représenté par quatre cents (400) parts sociales, ayant une valeur nominale de quarante US dollars (40 USD) chacune, à un montant de cent quarante-cinq mille US dollars (145.000 USD) par l'émission de trois mille deux cent vingt-cinq (3.225) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de quarante US dollars (40 USD) chacune; intervention des souscripteurs- souscription de l'augmentation du capital social par apport en espèces qui sera alloué au compte du capital social de la Société;

modification et complète refonte des statuts de la Société;

révocation de M. Benoît Nasr comme gérant de la Société; et

nomination de quatre gérants B et confirmation de Mme Ruth Brand comme gérante de la Société et renomination comme gérant A de la Société pour une durée illimitée.

III. Les associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés renoncent aux formalités de convocation.

Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent vingt-neuf mille US dollars (129.000 USD) pour le porter de son montant actuel de seize mille US dollars (16.000 USD) représenté par quatre cents (400) parts sociales, ayant une valeur nominale de quarante US dollars (40 USD) chacune, à un montant de cent quarante-cinq mille US dollars (145.000 USD) par l'émission de trois mille deux cent vingt-cinq (3.225) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de quarante US dollars (40 USD) chacune.

Souscription - Libération

Les nouvelles parts sociales émises sont souscrites comme suit:

COLUMBUS VC Ltd., une société constituée et organisée selon les lois du Commonwealth des Bahamas comme une Société d'affaires internationale, ayant son siège social à Fort Nassau Centre, Marlborough Street, Nassau, Bahamas,

P.O. Box N-4875, enregistrée au Registre des Sociétés des Bahamas sous le numéro 143738B (Columbus), déclare souscrire sept cent vingt-cinq (725) nouvelles parts sociales émises et les libérer entièrement par apport en espèces, dont la preuve est apportée au notaire instrumentant par la production d'un certificat de blocage;

dûment représentée par Alexandra von Neuhoff von der Ley, avocat, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé

CPH CAPITAL Pty Ltd, une société constituée et organisée selon les lois du Sud du Pays de Galles, ayant son siège social à 54-58 Park Street, Sydney NSW, 2000 Australie (CPH), déclare souscrire sept cent vingt-cinq (725) nouvelles parts sociales émises et les libérer entièrement par apport en espèces, dont la preuve est apportée au notaire instrumentant par la production d'un certificat de blocage;

dûment représentée par Alexandra von Neuhoff von der Ley, avocat, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

TRIAN PARTNERS, L.P., une société en commandite organisée selon les lois du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, et ayant son siège social à 280 Park avenue, 41ème étage, New York, NY 10017, Etats-Unis d'Amérique (TP LP) déclare souscrire cent trente (130) nouvelles parts sociales émises et les libérer entièrement par apport en espèces, dont la preuve est apportée au notaire instrumentant par la production d'un certificat de blocage;

dûment représentée par Alexandra von Neuhoff von der Ley, avocat, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à

TRIAN PARTNERS PARALLEL FUND I, L.P., une société en commandite organisée selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, et ayant son siège social à 280 Park avenue, 41ème étage, New York, NY 10017, Etats-Unis d'Amérique (TPPF I) déclare souscrire vingt-quatre (24) nouvelles parts sociales émises et les libérer entièrement par apport en espèces, dont la preuve est apportée au notaire instrumentant par la production d'un certificat de blocage;

dûment représentés par Alexandra von Neuhoff von der Ley, avocat, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

TRIAN PARTNERS PARALLEL FUND II, L.P., une société en commandite organisée selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, et ayant son siège social à 280 Park avenue, 41ème étage, New York, NY 10017, Etats-Unis d'Amérique (TPPF II) déclare souscrire cinq (5) nouvelles parts sociales émises et les libérer entièrement par apport en espèces, dont la preuve est apportée au notaire instrumentant par la production d'un certificat de blocage;

dûment représentés par Alexandra von Neuhoff von der Ley, avocat, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

TRIAN PARTNERS MASTER FUND, L.P., une société organisée selon les lois des Iles Caïman, et ayant son siège social à c/o Goldman Sachs (Cayman) Trust, Limited, 2nd étage, Harbour Centre, Grand Caïman, Iles Caïman BW1 (TPMF I) déclare souscrire quatre cent quatre-vingt-treize (493) nouvelles parts sociales émises et les libérer entièrement par apport en espèces, dont la preuve est apportée au notaire instrumentant par la production d'un certificat de blocage;

dûment représentés par Alexandra von Neuhoff von der Ley, avocat, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

TRIAN PARTNERS MASTER FUND (NON-ERISA), L.P., une société organisée selon les lois des Iles Caïman, et ayant son siège social à c/o Goldman Sachs (Cayman) Trust, Limited, 2nd étage, Harbour Centre, Grand Caïman, Iles Caïman BW1 (TPMF II) déclare souscrire vingt-neuf (29) nouvelles parts sociales émises et les libérer entièrement par apport en espèces, dont la preuve est apportée au notaire instrumentant par la production d'un certificat de blocage;

dûment représentés par Alexandra von Neuhoff von der Ley, avocat, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

TCMG-MA, LLC, une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, et ayant son siège social à 280 Park avenue, 41ème étage, New York, NY 10017, Etats-Unis d'Amérique (TCMG) déclare souscrire quarante-quatre (44) nouvelles parts sociales émises et les libérer entièrement par apport en espèces, dont la preuve est apportée au notaire instrumentant par la production d'un certificat de blocage;

dûment représentés par Alexandra von Neuhoff von der Ley, avocat, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

EMBASSY, prénommée et représentée comme ci-avant mentionnée, déclare souscrire cinq cent vingt-cinq (525) nouvelles parts sociales émises et les libérer entièrement par apport en espèces, dont la preuve est apportée au notaire instrumentant par la production d'un certificat de blocage.

MONARCHY, prénommée et représentée comme ci-avant mentionnée, déclare souscrire cinq cent vingt-cinq (525) nouvelles parts sociales émises et les libérer entièrement par apport en espèces, dont la preuve est apportée au notaire instrumentant par la production d'un certificat de blocage.

Troisième résolution

Les associés décident de modifier et de complètement refondre les statuts de la Société.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte de la refonte des statuts (les Statuts) de la Société ci-avant mentionnée:

I. «Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination MUSE HOLDINGS S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1. La Société a pour objet la prise de participation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société, société de personne ou entreprise, en tant qu'associé commandité, gérant, administrateur ou autre.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'obligations, titres de créances et autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société peut prêter des fonds, sans limitation, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions de titres de créances à ses filiales, sociétés affiliées ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et des sûretés au profit de tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre hypothéquer, gager, nantir ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, généralement pour ses propres bénéfices et/ou les bénéfices de tout autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, les risques de change, les risques liés aux taux d'intérêts et tous autres risques.

3.4. La Société peut acquérir, directement ou indirectement, gérer, augmenter, louer ou aliéner les immeubles situés au Luxembourg ou à l'étranger.

3.5. La Société peut accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que toutes transactions en relation avec des biens mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent, ce qui comprend l'investissement dans le secteur immobilier.

Art. 4. Durée

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital social de la Société est fixé à cent quarante-cinq mille US dollars (USD 145.000) représenté par trois mille six cent vingt-cinq (3.625) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de quarante US dollars (USD 40) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers. En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil. Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

7.1. La Société est gérée par un ou maximum cinq gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s). Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance composé au moins d'un (1) gérant A et d'un (1) gérant B. Le conseil de gérance peut nommer un président parmi ses membres.

7.2. Les gérants sont révocables n'importe quand, ad nutum (sans motif).

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus de un gérant, par au moins un gérant A et un gérant B de la Société.

Art. 9. Procédure

9.1. Les Gérants se réuniront aussi souvent et lorsque l'intérêt de la Société l'exige, mais pas plus de quatre (4) fois dans l'année civile ou sur convocation d'un des gérants de la Société au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins cinq (5) jours avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres, y compris au moins un (1) gérant A et un (1) gérant B, sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix, y compris la voix d'au moins un (1) gérant A et un (1) gérant B. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du gérant unique de la Société, ou, le cas échéant, par la signature conjointe d'au moins un (1) gérant A et un (1) gérant B de la Société ou par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Les matières suivantes sont réservées à la décision des associés représentant les trois quarts du capital social de la Société:

(i) modification des Statuts;

(ii) émission ou rachat des parts sociales aux associés à toute autre fin que le retour sur profits des investissements dans Meridian Audio Limited, une société constituée au Royaume-Uni, enregistrée sous le numéro 02710631 et ayant son siège social à Latham Road, Huntingdon, Cambridgeshire PE29 6YE, Angleterre (Meridian);

(iii) distribution des dividendes ou des dividendes intérimaires (le cas échéant);

(iv) approbation des liquidations volontaires, des concordats ou accord pour tout compromis ou engagement avec les créanciers;

(v) approbation de toute nouvelle affaire, ou de tout autre investissement dans Meridian;

(vi) vente ou cession ou exécution de tout engagement de vente ou de cession pour tout engagement, biens immobiliers, obligations et/ou parts sociales de la Société (y compris toute participation dans Meridian);

(vii) création de toute charge, sûretés, privilège (autre qu'un privilège résultant d'une disposition de la loi) ou toute charge hypothécaire ou garanties sur tout ou une partie des engagements, biens immobiliers, obligations et/ou parts sociales de la Société (y compris toute participation dans Meridian), exception faite dans le cours normal des affaires;

(viii) disposition de tout contrat de prêt (autre que le Contrat de Prêt Investisseur tel que défini dans le contrat d'investissement entré en vigueur entre la Société et les autres associés de la Société, tel que modifié et refondu de temps à autre (le Contrat d'Investissement Muse), et contracter toute dette par la

Société; et

(ix) décisions relatives à Meridian listées dans les points 2., 4., 6., 7., 8., 9., 10., 17. et 23 sous la liste 3 du contrat d'investissement entré en vigueur entre la Société et Meridian, tel que modifié et refondu de temps à autre (le Contrat d'Investissement Meridian).

13.4 Les matières suivantes sont réservées à la décision unanime des Associés représentant la totalité du capital social de la Société:

(i) modification du Contrat d'Investissement Muse, entré en vigueur de temps à autre;

(ii) modification des conditions des preferred equity certificates (PECs), entrés en vigueur dans la Société de temps à autre;

(iii) modification des conditions des convertible preferred equity certificates (CPECs), entrés en vigueur dans la Société de temps à autre;

(iv) modification des conditions des preferred equity shares certificates (PESCs), entrés en vigueur dans la Société de temps à autre;

(v) rachat de PECs;

(vi) rachat de CPECs;

(vii) conversion de CPECs en parts sociales; et

(viii) rachat PESCs.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société. L'inventaire et le bilan sont soumis à l'approbation des associés endéans les six premiers mois suivant la clôture de l'année sociale.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VI. Disposition générale

Art. 17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.»

Quatrième résolution

Les associés décident de prononcer la révocation de Mr Benoît Nasr en tant que gérant de la Société avec effet à partir du 15 novembre 2006. M. Nasr est immédiatement suspendu de ses fonctions et/ou activités en tant que membre du conseil de gérance de la Société et n'encourt aucune responsabilité pour tous préjudices résultant de cette suspension.

Cinquième résolution

Les associés décident de remplacer M. Nasr de ses fonctions en nommant les personnes suivantes comme nouveaux membres du conseil de gérance de la Société pour une durée illimitée, avec effet au 15 novembre 2006;

M. Yariv Milchan, né à Tel Aviv (Israël) le 20 décembre 1968, ayant son adresse professionnelle à c/o New Regency Productions Inc., 10201 West Pico Blvd, Building 12, CA 90035 Los Angeles, comme gérant B;

M. Glenn Wein, né à Melbourne (Australie) le 29 octobre 1967, ayant son adresse professionnelle à 54-59, Park Street, Sydney NSW 2000, Australia, comme gérant B;

M. Brian Jacoby, né à New Jersey (Etats-Unis d'Amérique) le 30 juin 1978, ayant son adresse professionnelle à 280 Park Avenue, 41st Floor, New York, NY 10017, comme gérant B;

M. Frank Vivier, administrateur de société, né à Ceres (Afrique du Sud) le 15 mars 1957, ayant son adresse professionnelle à 50, chemin de la Chenaie, 1293 Bellevue, Geneve, Suisse, comme manager B; et

Les associés décident également de confirmer la nomination du gérant suivant de la Société et de la désigner comme gérant A de la Société:

Mme Ruth Brand, employée privée, né à Sarnen (Suisse) le 21 juillet 1954, ayant son adresse professionnelle à 65, boulevard de la Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, qui a été nommée comme gérante de la Société en vertu d'une résolution des associés de la Société datée du 18 octobre 2006.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est ajournée.

Estimation des frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de cent vingt-neuf mille U.S.dollars (USD 129.000,-) est évalué à cent mille cinq cent soixante et un euros et trente et un cents (EUR 100.561,31).

Les montants des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en conséquence du présent acte sont estimés à environ EUR 3.000,-.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande desdites parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant des parties comparantes, le représentant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Von Neuhoff Von Der Ley, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 22 novembre 2006, vol. 438, fol. 87, case 3. – Reçu 1.005,61 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 novembre 2006.

H. Hellinckx.

(135636.3/242/667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2006.

CAR-PROJECT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7540 Rollingen-Mersch.

R. C. Luxembourg B 49.676.

Cession de parts sociales

Entre

1. M. Meylender Marc demeurant à 207, route de Luxembourg L-7374 Bofferdange ci-après appelé «le vendeur», d'une part

et

2. M. Wormeringer Eric demeurant à 21, rue de Boevange L-8707 Useldange ci-après appelé «l'acheteur», d'autre part

il a été exposé et convenu ce qui suit:

Cession de parts

Par les présentes, le vendeur cède et transporte sous les garanties ordinaires de fait et de droit en la matière, à l'acheteur, qui accepte, la pleine propriété de 50 (cinquante) actions lui appartenant dans la société CAR-PROJECT, S.à r.l., dont le siège social est établi à L-7540 Rollingen/Mersch inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 49.676.

Propriété-jouissance

L'acheteur sera propriétaire des actions cédées et en aura la jouissance à compter de ce jour et sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux actions lui cédées.

En conséquence, il aura, seul, droit à tous les bénéfices qui seront mis en distribution sur ces actions après cette date.

Prix - Modalités de paiement

La présente cession est consentie par le vendeur et acceptée par l'acheteur moyennant le prix de 1,- EUR (un) par action cédée, lequel prix de 50,- euro a été payé comptant, séance tenante, par l'acheteur au vendeur, qui lui donne bonne et valable quittance.

Déclarations générales

1) Les parties déclarent, chacune en ce qui la concerne, qu'elles ont la pleine capacité civile pour s'obliger dans le cadre des présentes et de leurs suites et plus spécialement, qu'elles ne font pas présentement l'objet d'une procédure collective, ni ne sont susceptibles de l'être en raison de leurs activités, professions ou fonctions, ni ne sont en état de cessation de paiements ou de déconfiture.

2) Le cédant déclare:

- qu'il n'existe dans son chef, aucune restriction d'ordre légal ou contractuel à la libre disposition des actions cédées, notamment par suite de promesses ou offres consenties à des tiers ou de saisies;
- que les parts cédées sont libres de tout nantissement ou promesse de nantissement;
- et que la société dont les actions sont présentement cédées, n'est pas mise en liquidation, n'est pas en cessation de paiements, ni n'a fait l'objet d'une procédure de règlement amiable ou de liquidation judiciaire.

La prédite cession est valable à partir du moment ou elle a été signifiée à la société dans les formes prévues par la loi.

Fait à Rollingen/Mersch, le 20 novembre 2006, en autant d'exemplaires que de parties.

Signature / Signature

L'acheteur / Le vendeur

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06828. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130909.3//44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

DELEMONTES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3961 Ehlange-sur-Mess, 7A, Am Brill.

R. C. Luxembourg B 60.758.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV05933, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Luxembourg Delemontes

Signature

(135652.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2006.

CAFE PIPA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4660 Differdange, 51, rue Michel Rodange.

R. C. Luxembourg B 92.197.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2006, réf. LSO-BX03518, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2006.

Signature.

(135638.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2006.

S 3 I S.A. (INTERNATIONAL INDUSTRIAL INVESTMENT), Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 41.813.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 9 mai 2006

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Enzo Liotino, directeur, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Raul Marques, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2006, réf. LSO-BW07869. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130954.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

BUSINESS CONCEPT & SOLUTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5444 Schengen, 5, Baachergaas.
R. C. Luxembourg B 67.757.

Im Jahre zweitausendundsechs, den dritten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Christine Doerner, mit dem Amtswohnsitz in Bettemburg.

Sind die Aktionäre der anonymen Gesellschaft BUSINESS CONCEPT & SOLUTIONS S.A. (Matricule No. 20022216547) mit Sitz in L-5531 Remich, 1A, route de l'Eglise zusammengetreten;

eingeschrieben im Firmenregister unter der Nummer B 67.757;

Die Gründungsurkunde der Gesellschaft wurde aufgenommen durch den Notar Edmond Schroeder im damaligen Amtswohnsitz in Mersch, am 23. November 1998, veröffentlicht im Memorial C im Jahre 1999, Seite 8.088;

umgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den Notar Henri Hellinckx mit dem Amtswohnsitz in Mersch, am 19. Juni 2002, veröffentlicht im Memorial C im Jahre 2002, Seite 60.752;

und umgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den Notar Henri Hellinckx am 4. September 2003, veröffentlicht im Memorial C im Jahre 2003, Seite 57.777.

Die Versammlung beginnt unter dem Vorsitz von Madame Daiva Schütz, geb. Jucyte, Webdesigner, wohnhaft in Wadern;

Derselbe ernennt zum Schriftführer Herr Sam Schintgen, Notarschreiber, wohnhaft in Berchem.

Zum Stimmzähler wird ernannt Herr Christophe Schütz, Datenschutzbeauftragter, wohnhaft in Wadern.

Sodann stellt der Vorsitzende fest:

I.- Dass aus einer Anwesenheitsliste, welche durch das Bureau der Versammlung aufgesetzt und für richtig befunden, hervorgeht dass die einunddreissig (31) Aktien mit einem Nennwert von je eintausend Euro (Euro 1.000,-), welche das gesamte Stammkapital von einunddreissigtausend Euro (Euro 31.000.-) darstellen hier in dieser Versammlung gültig vertreten sind, welche somit rechtskräftig zusammengestellt ist und demzufolge über alle in der Tagesordnung aufgeführten Punkte beraten kann, da alle anwesenden und vertretenen Aktionäre bereit waren sich ohne vorherige Einberufung zu versammeln.

Die vorgenannte Anwesenheitsliste welche die Unterschriften der anwesenden oder vertretenen Aktionäre trägt wird gegenwärtiger Urkunde beigelegt bleiben um mit ihr zusammen einregistriert zu werden.

II.- Dass die Tagesordnung dieser Generalversammlung folgende Punkte umfasst:

1.- Verlegung des Gesellschaftssitzes von Remich nach L-5444 Schengen, 5, Baachergaas.

2.- Umänderung des zweiten Absatzes des Artikels 2 der Statuten

3.- Umänderung des Verwaltungs- auf Aufsichtsrates.

Die Ausführungen der Vorsitzenden wurden einstimmig durch die Versammlung für richtig befunden und nach Überprüfung der Richtigkeit der Versammlungsordnung, fasste die Versammlung nach vorheriger Beratung einstimmig folgende Beschlüsse.

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst den Sitz der Gesellschaft von Remich nach L-5444 Schengen, 5, Baachergaas zu verlegen.

Zweiter Beschluss

Gemäss vorhergehendem Beschluss erhält der zweite Absatz des Artikels 1 der Statuten folgenden Wortlaut:

«**Art. 1. Zweiter Absatz.** Der Sitz der Gesellschaft ist in Schengen.»

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst Herrn Christoph Schütz, Datenschutzbeauftragter, geboren in Losheim am 29. Juli 1963 (Matricule 19630729478) zu D-66687 Wadern Lindenweg, 3 wohnend vollen Entlast zu erteilen als Geschäftsführer für die Jahre 2004 und 2005.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst Herrn Richard Kohl, Kaufmann, geboren zu Bitburg (Deutschland), am 17. September 1955 (Matricule No. 19550917699), zu D-54292 Trier, Fortunatusstrasse, 18 wohnend sowie Herrn Robert Langmantel, Bankkaufmann, geboren zu München (Deutschland), am 15. Juni 1946 (Matricule No. 19460615154), zu L-5752 Frisange, 1, rue Belle-Vue wohnend als Verwaltungsratsmitgliedern vom heutigen Tage an abuberufen und erteilt denselben vollen Entlast.

Fünfter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst zu neuen Verwaltungsratsmitgliedern zu ernennen, nämlich:

- Herr Günther Sprunck, Expert Comptable, geboren zu Rohrbach (Deutschland), am 14. Juni 1957 (Matricule No. 19570614293), zu D-66459 Kirkel, Rohrbacher Weg, 6 wohnend.

- Herr Bernd Berenz, Steuerberater und Wirtschaftsprüfer, geboren zu Mayen (Deutschland), am 9. November 1963 (Matricule No. 19631109457), zu D-56332 Dieblich-Berg, Ringstrasse 6a, wohnend.

- Herr Christoph Schütz, Datenschutzbeauftragter, geboren zu Losheim am 20. Juli 1963 (Matricule No. 19630720478), zu D-66687 Wadern Lindenweg, 3 wohnend;

Herr Christophe Schütz bleibt alleiniger administrateur-délégué und hat alleinige Unterschrift um die Gesellschaft in sämtlichen Angelegenheiten zu vertreten und zu verpflichten.

Die Berufung der drei vorgenannten Verwaltungsratsmitglieder erlischt bei der Generalversammlung im Jahre 2011.

Sechster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst als Aufsichtskommissar die anonyme Gesellschaft FIDES INTER-CONSULT S.A. (Matricule No. 19952214910) mit Sitz in L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II, vom heutigen Tage ab zu berufen und erteilt derselben vollen Entlast.

Siebter und letzter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst als neuen Aufsichtskommissar die Gesellschaft FIDUCIAIRE DomoLux SPRUNCK THEOBALD & PARTENAIRES, Experts Comptables, Société Civile (Matricule No 20067001894) mit Sitz in L-5444 Schengen, 5, rue Baachergaas zu ernennen.

Das Mandat des Aufsichtskommissars erlischt bei der Generalversammlung des Jahres 2011.

Schätzung der Kosten

Die Kosten und Gebühren, in irgendwelcher Form, welche der Gesellschaft wegen ihrer Generalversammlung obliegen oder zur Last gelegt werden, werden auf sechshundertzwanzig Euro (EUR 620,-) abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Bettembourg in der Amtsstube des handelnden Notars, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an alle Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle Erschienenen gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: D. Schütz, S. Schintgen, C. Schütz, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 octobre 2006, vol. 907, fol. 42, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 8 novembre 2006.

C. Doerner.

(135452.3/209/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2006.

BUSINESS CONCEPT & SOLUTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5444 Schengen, 5, Baachergaas.

R. C. Luxembourg B 67.757.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 13 octobre 2006.

C. Doerner.

(135455.3/209/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2006.

LUX-PORTFOLIO SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 66.907.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire du 6 septembre 2006 a pris les résolutions suivantes:

Le mandat des Administrateurs venant à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en septembre 2007:

Monsieur Jean-Claude Finck, président;

Monsieur Paul Waringo, vice-président;

Monsieur John Bour, administrateur, né à Luxembourg, le 28 janvier 1957, demeurant à L-5407 Bous, 19, Montée des Vignes, administrateur;

Monsieur Michel Birel, administrateur;

Monsieur Ernest Cravatte, administrateur;

Monsieur Gilbert Ernst, administrateur;

Monsieur Jean-Paul Kraus, administrateur;

Monsieur Guy Rosseljong, administrateur.

Le mandat venant à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Réviseur d'Entreprises KPMG AUDIT pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en septembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 10 novembre 2006.

T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW05074. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130944.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

SEGMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8354 Garnich, 55, rue des 3 Cantons.
R. C. Luxembourg B 120.235.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 novembre 2006, Madame Linda Seghni, demeurant à B-6642 Vaux-sur-Sûre, a été nommée administrateur-déléguée de la société SEGMA S.A. avec attribution de tous les pouvoirs pour engager la société par sa signature individuelle dans toutes affaires de gestion journalière et encore en toutes affaires bancaires. Son mandat expire immédiatement après l'assemblée générale annuelle de 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05631. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130956.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

HYMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 10, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 93.951.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05359, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Y. Hautecoeur

Administrateur - délégué

(130961.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

MONDIAL TELECOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 87.614.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2006, réf. LSO-BW08004, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(130963.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

HEXAMEDIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 4, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 53.394.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2006, réf. LSO-BW02537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Soetens

Gérant

(130968.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

SGI CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6142 Junglinster, 6, rue Rham.
R. C. Luxembourg B 55.943.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2006, réf. LSO-BW07859, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 13 décembre 2006.

L. Nilles

Président

(135700.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2006.

BUREAU D'EXPERTISES AUTOMOBILES LUXEMBOURGEOIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8410 Steinfort, 14, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 102.804.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2006, réf. LSO-BW02531, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

O. Loutsch

Administrateur-délégué

(130972.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

AGENCE AAZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2175 Luxembourg, 13, rue Alfred Musset.
R. C. Luxembourg B 33.871.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2006, réf. LSO-BW02522, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(130974.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

AGENCE AAZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2175 Luxembourg, 13, rue Alfred Musset.
R. C. Luxembourg B 33.871.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2006, réf. LSO-BW02517, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(130975.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

PASIPHAË, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 5.000.000,- EUR.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 76.646.

—
extrait

Il résulte d'une résolution prise par l'Assemblée Générale Ordinaire des associés tenue en date du 14 novembre 2006 qu'a été élu aux fonctions de gérant de la société:

- Monsieur Fabrizio Penso, employé privé, demeurant 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et qu'a été réélu aux fonctions de gérant:

- Monsieur Philippe Morales, avocat, demeurant 22, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés qui sera tenue en 2007

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07464. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130977.6//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1 décembre 2006.

AL BADR B. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 40.505.

Les comptes annuels (version abrégée) au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2006, réf. LSO-BX01639, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2006.

Signature.

(135276.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2006.

BOULANGERIE PATISSERIE KLATZKAPP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4602 Niedercorn, 19, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 100.656.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006, réf. LSO-BX00168, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour *BOULANGERIE PATISSERIE KLATZKAPP, S.à r.l.*

Signature

(135798.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2006.

CONSTRUCTION MARKETS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.640.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2006, réf. LSO-BX02813, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2006.

Signature.

(135995.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2006.

CONSTRUCTION MARKETS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.640.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2006, réf. LSO-BX02826, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2006.

Signature.

(135994.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2006.

RING IMMOBILIEN A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 35.784.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2006, réf. LSO-BX02801, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2006.

Signature.

(135991.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2006.

MONTEREY HOLDINGS I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 8.659.100,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 109.057.

Il résulte des résolutions adoptées par les associés en date du 17 novembre 2006 que:

- La démission de Monsieur Neil Hasson de son mandat de gérant a été acceptée avec effet au 17 novembre 2006;
- Monsieur Jan Arie Nicolaas Breure, né à Ter Aar, Hollande, le 26 octobre 1973, demeurant au Ground Floor, Stirling Square, 5-7 Carlton Gardens, Londres SW1Y 5AD, a été nommé en remplacement du gérant démissionnaire avec effet au 17 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 22 novembre 2006.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07032. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130978.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

THE JUPITER GLOBAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 110.737.

The

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of THE JUPITER GLOBAL FUND will be held at its registered office at 40, avenue Monterey, Luxembourg at 10.00 a.m. on Friday 12 January 2007 for the purpose of considering and voting upon the following matters:

Agenda:

1. Acceptance of the Chairman's Statement and Report of the Auditors and approval of the financial statements for the year ended 30 September 2006.
2. Dividend distribution.
3. Discharge of the Board of Directors.
4. Re-election of Directors.
5. Re-election of Auditor.
6. Approval of Directors' fees.
7. Miscellaneous.

Voting

Resolutions on the agenda of the Annual General Meeting will require no quorum and will be taken at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the meeting.

Voting arrangements

Shareholders who cannot attend the meeting in person are invited to send a duly completed and signed proxy form to the registered office of the Company to arrive not later than 10 January 2007. Proxy forms will be sent to registered shareholders with a copy of this notice and can also be obtained from the registered office.

(00017/041/26)

The Board of Directors.

TISCALI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 76.406.

Notice is hereby given that an

ORDINARY GENERAL MEETING

of the Company will be held at the registered office in Luxembourg, 3, rue de la Chapelle, on January 22nd, 2007 at 10.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the Balance Sheet, the Profit and Loss Account, and the allocation of these results as per December 31st, 2005.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor.
4. Statutory Elections.
5. Question of the dissolution of the Company in accordance with article 100 of the amended Law August 10th, 1915 on Commercial Companies.
6. Decision to pay a remuneration to one of the Directors of the Company.
7. Miscellaneous.

I (00018/317/20)

For the Company.

HELVETIA PATRIA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.
R. C. Luxembourg B 87.256.

Notice is hereby given to the Shareholders of HELVETIA PATRIA FUND (the «Corporation») that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders (the «Meeting») of the Corporation will be held at 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange on Tuesday, 30 January 2007 at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Approval of the Reports of the Directors and of the Independent Auditor.
2. Approval of the Statement of Net Assets and Statement of Operations for the year ended 30 September 2006.
3. Resolution of the distribution of dividends.
4. Discharge of the Directors.
5. Election of the Directors.

6. Election of the Independent Auditor.
7. Any other business.

There is no quorum required for the Meeting and the resolutions of the shareholders will be passed by a simple majority of those present and voting.

The shareholders may act at the Meeting by proxy. The shareholders who cannot personally attend the Meeting are requested to use the proxy form (available at the registered office of the Corporation) and return it to BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, LUXEMBOURG BRANCH, 33, rue de Gasperich, Howald-Hesperange, L-2085 Luxembourg, for the attention of the Corporate Secretariat before the start of the Meeting.

I (00019/755/24)

For and on behalf of the Board of Directors.

THE COX & KINGS OVERSEAS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 48.212.

As the Annual Report as at 31 March 2006 was not available prior to the Annual General Meeting which was to be held on August 25, 2006, September 22, 2006, October 20, 2006 and November 17, 2006, the Meetings decided the adjournment and the deferment of the discussion until a later date to be fixed at twenty-one days following the availability of the report to the shareholders.

As the Annual Report is now available, the Board of Directors of the above mentioned SICAV is pleased to convene the Shareholders of the SICAV to the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *17 January 2007*, at 3.00 p.m., at the Registered Office of the Company, with the following agenda:

Agenda:

1. Nomination of the President of the Meeting.
2. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor as at 31 March 2006.
3. Approval of the Balance Sheet and Profit and Loss Accounts as at 31 March 2006.
4. Allotment of results.
5. Discharge to the Directors in respect of the carrying out of their duties during the financial year ended on 31 March 2006.
6. Statutory elections.
7. Director fees.
8. Miscellaneous.

Shareholders are advised that the decisions of the Meeting will require no quorum and will validly be taken by the simple majority of the Shareholders present or represented and voting.

Bearer certificate holders intending to attend the Annual General Meeting should deposit their shares at the Registered Office of the Company two business days before the date of the Meeting.

Nominative Shareholders intending to attend the Annual General Meeting should inform the Registered Office of the SICAV at least two business days before the Meeting. They will be required to prove their identity.

II (04516/755/30)

The Board of Directors.

COMGEST EUROPE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 40.576.

Dans le cadre de la mise en conformité de COMGEST EUROPE (la «Société») à la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif (la «Loi de 2002»), Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à délibérer et à voter sur les amendements des statuts de la Société.

Dans ce contexte, les actionnaires sont invités à assister à une

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

(l'«Assemblée») qui se réunira au siège de la Société à Luxembourg le *12 janvier 2007* à 11.00 heures (heure de Luxembourg) en vue de délibérer et de voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Modification des statuts afin de soumettre la Société à la Partie I de la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif, telle que modifiée, et en particulier modification des articles 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 16, 19, 20, 21, 22 et annulation intégrale de l'article 23 et rénumération des articles suivants et modifications de ces articles 23 et 25 (nouvelle numération). Ces modifications statutaires entreront en vigueur au 13 février 2007 au plus tard ou toute autre date antérieure telle que décidée par l'assemblée des actionnaires. Le nouveau texte de l'article 3 des statuts aura la teneur suivante:
«**Art. 3. Objet social.** L'objet exclusif de la Société est le placement de ses avoirs principalement en valeurs mobilières et instruments du marché monétaire et autres actifs permis par la Loi de 2002, dans le but de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses actionnaires des résultats de la gestion. La Société pourra prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, dans le cadre de la partie I de la Loi de 2002.»

2. En accord avec l'article 17 des statuts l'assemblée des actionnaires autorise le conseil d'administration de déléguer l'administration journalière de la Société à un des ces membres.

Quorum requis

L'assemblée générale ne délibère valablement que si au moins la moitié du capital est représentée.

Si cette condition n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée pour le 12 février 2007 à 11.00 heures avec le même ordre du jour. Cette assemblée délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, devront réunir les deux tiers au moins des voix exprimées. Les voix exprimées ne comprennent pas celles attachées aux actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu ou a voté blanc ou nul.

Les actionnaires qui désirent prendre part à l'Assemblée Générale Extraordinaire, sont priés de faire connaître à la Société, deux jours francs au moins avant l'Assemblée, leur intention d'y participer.

Tout actionnaire a, par ailleurs, la possibilité de voter par procuration. A cet effet, des formulaires de procuration sont disponibles sur simple demande au siège social de la Société et sont à retourner à l'attention de Madame Alexandra Dimitrijevic par fax au (+352 47 67 47 33) ou par courrier à l'adresse suivante: CACEIS BANK LUXEMBOURG, Département Domicile & Financial Reporting, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

II (04593/755/41)

Le Conseil d'administration.

REMAPA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 32.149.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 janvier 2007 à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2005 et affectation du résultat;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

II (04586/655/15)

Le Conseil d'Administration.

VISTA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 97.493.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme VISTA FINANCE sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 11 janvier 2007 à 10.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.12.2005
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Nominations et démissions
5. Divers

II (04585/000/15)

Le Conseil d'Administration.